LO PUBLIAÏRE

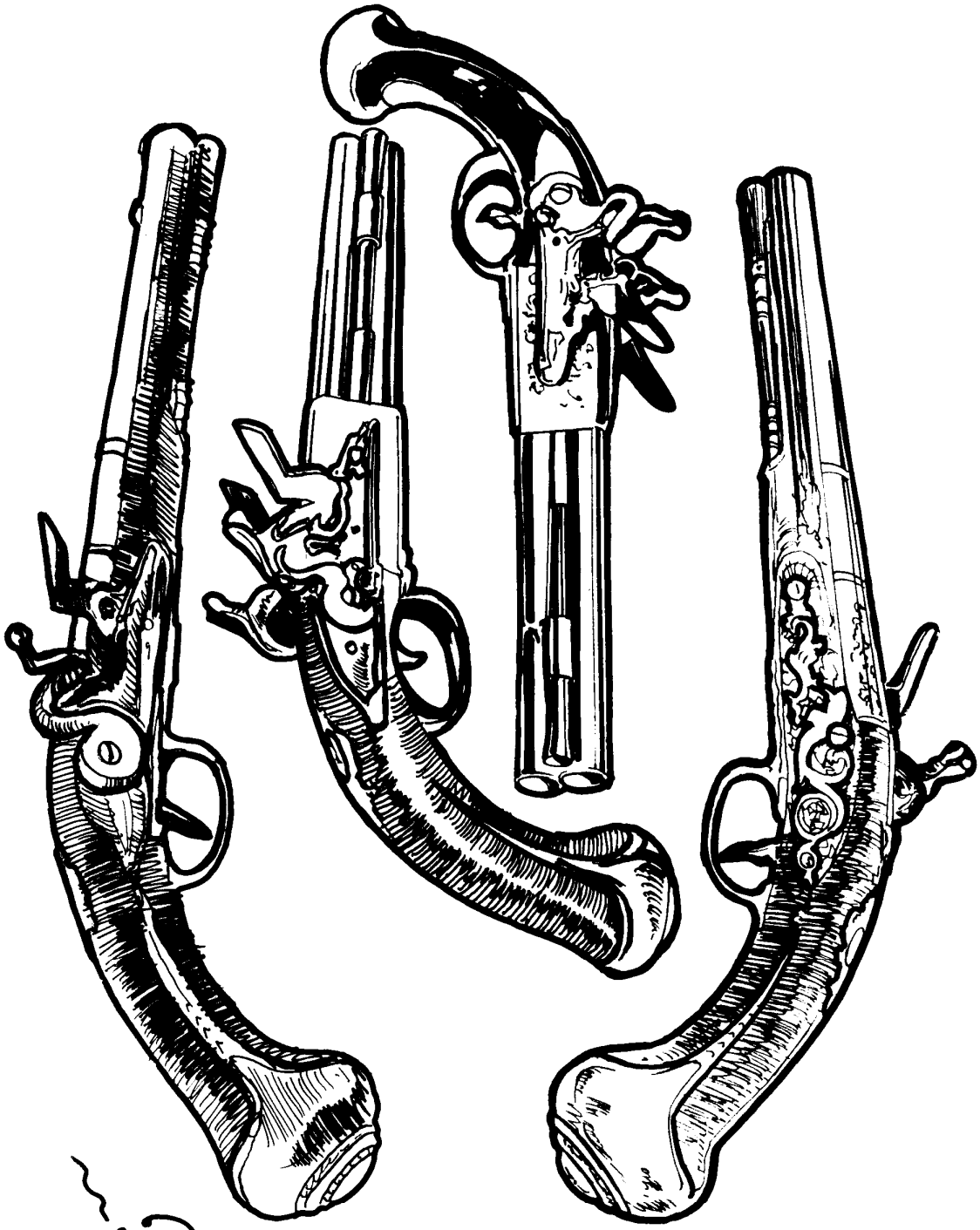

~ Pistolets d'époque 1700 ~

Automne 2003 N°71

Editorial

Faut-il des catastrophes pour révéler nos faiblesses ? Faut-il de nombreux morts pour évoquer la solidarité ?

La solidarité peut-elle être affublée des termes d'en haut ou d'en bas ? Elle est ancrée en nous profondément et chacun l'extériorise un jour ou l'autre à sa façon. C'est trop facile de rejeter les effets des carences latentes sur le monde du travail. Je pense par exemple aux errances des directeurs du Crédit Lyonnais qui coûteront 10 euros par contribuable, en l'état actuel de nos connaissances. Je ne citerai pas toutes les associations, toutes les réactions nationales aux journées organisées pour des grandes causes de peur d'en oublier. Elles sont la preuve que la solidarité existe bien. Nous n'avons pas besoin d'incantation venant d'en haut.

Un jeune du village me demandait récemment de faire un article sur un mot tout simple, de tous les jours "BONJOUR". Il est évocateur de solidarité, de prise de conscience de l'existence de l'autre, de respect envers l'autre. Le bonjour peut déboucher sur une discussion, que l'autre n'ose engager par timidité. Le bonjour peut appeler une demande de renseignement du nouvel arrivant qui ne sait pas à qui s'adresser. Le bonjour est un effort réciproque, il faut d'abord se regarder car si l'un des deux détourne le regard, le contact ne peut avoir lieu. Il existe donc un premier signe de celui qui arrive ou un premier geste de l'autre qui comprend l'embarras du premier. Nous nous connaissons tous, nous n'avons pas ces problèmes d'isolement que connaissent les villes mais attention les nouvelles constructions nous prouvent qu'il arrive de plus en plus de nouveaux habitants sur St Bauzille. Nous nous inquiétons de la santé de nos voisins surtout s'ils sont âgés dès qu'ils ne se manifestent pas. C'est peu mais très important pour eux, une protection en quelque sorte. Vivre en bon terme avec ses voisins est un effort salutaire qui peut changer la vie de chacun.

Lo Publiaïre s'efforcera de vous tenir informés des évènements passés et si nous le pouvons des évènements prévus. Dans ce N° 71 nous ferons un bond en arrière de 300 ans à Pompignan et de 100 ans pour le tour de France, nous parlerons aussi de l'actualité et de loisirs.

Jacques DEFLEUR

Au Sommaire de ce Numéro

Editorial	*2*
Nouvelles brèves	*3*
L'atelier philo	*4*
Un appel urgent	*5*
Le foot	*5*
Gardons notre poste	*6*
Les foulets du Thaurac	*8*
L'été à Montoulieu	*9*
Le tour de sa naissance ...	*10*
Mots croisées	*11*
La bataille de Pompignan	*12*
L'ancêtre du pont de Serody	*15*
La Lyre st Bauzilloise	*16*
Le plan d'intervention graduées en cas de crues...	*17*
Promenade sur le rocher de Thaurac ...	*20*
La clé des songes	*24*
L'indifférence, elle nous tue à petit feu ...	*25*
Jeu concours	*26*
Les comptes rendu des conseils	*27*
De l'amour au bonheur ...	*34*
De qué qu'arriba ...	*34*
Calendriers	*35*
Service de garde	*35*
Etat civil	*35*
Johny Hallyday	*36*

Illustration page de couverture
- Sujet de l'article page 14 -

Reproduction interdite de tout ou partie de texte, sans l'accord écrit de l'auteur, édité dans le journal
"Lo Publiaïre Sant Bauzelenc"

Lo Publiaïre

(Association loi de 1901)
Rue de la Roubiade
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Journal d'information trimestriel :
Agonés, Montoulieu, St Bauzille de Putois

- Président : Jacques DEFLEUR
- Composition : Thierry CELIE
- Rédac. : Signataires des articles

Prochaine parution
N° 72 janvier 2004

Impression : Arceaux 49,
1027 rue de la croix verte, Montpellier

Nouvelles brèves :

Jacques DEFLEUR

- Les personnalités territoriales en visite à St Bauzille de Putois

Ce jeudi 25 septembre, nous notons déjà beaucoup d'activités des employés municipaux dans le village. Un évènement se préparait : les inaugurations de la salle de musique au-dessus de la bibliothèque municipale et de la salle des rencontres sur les berges de l'Hérault.

A 17 heures, le président de Région, Jacques BLANC, se présentait devant la Mairie où il était attendu par M. Rémy CARLUY entouré de ses adjoints et conseillers, en présence de M. Jacques RIGAUD, conseiller général et maire de Ganges.

Puis en cortège nous nous dirigeons vers la bibliothèque municipale, rejoints par les élus des communes voisines par le vice président de la région M. ROSSIGNOL et le vice président de la communauté des communes M. SERVIER.

Un second arrêt devant l'église où M. le Curé leur présente les projets de travaux en partenariat avec la commune. Il s'agit de la réfection de la toiture, du paratonnerre, des chéneaux, du circuit électrique de l'horloge, de la consolidation de l'assise de la cloche, des vitraux et de la peinture intérieure de l'église. Il insistait sur ses problèmes financiers. A la sortie, le président de Région est interpellé par M. Fernand CAUSSE, vice président de la Société St Hubert en évoquant les problèmes des chasseurs : il le rassure sur sa compréhension et toute son attention qu'il porte envers eux. Nous continuons vers la salle des rencontres où chacun a pu s'exprimer. D'abord M. Rémy CARLUY qui insistait sur la compétence de tous ceux qui ont participé à la réalisation de ces deux projets et les remerciements envers le Préfet de Région pour les subventions de l'Etat et le suivi des dossiers, puis les présidents de région et du département pour leurs subventions respectives, sujet qui amène une petite polémique amicale sur celui qui en a donné le plus. M. Jacques RIGAUD se réjouissait de ces deux réalisations destinées aux associations qui animent la vie des villages en remerciant avec force tous les bénévoles. M. Jacques BLANC prenait la parole en insistant sur son combat pour défendre la ruralité. Il évoquait ses avantages et les saines réactions face aux graves problèmes de cet été. Il confirmait son attachement à la Montagne, en revenant longuement sur les problèmes de l'aménagement du territoire. Il félicitait les agriculteurs sans oublier les chasseurs garants de la protection de la nature. M. Michel ISSERT terminait en offrant des produits du terroir de Montoulieu exposés sur une table au président M. Jacques BLANC, au vice président M. ROSSIGNOL et au conseiller général M. Jacques RIGAUD. Les discussions se poursuivaient autour d'une table où était servi le verre de l'amitié et de la convivialité.

- L'école publique du Thaurac :

je rendais visite à la directrice Mme Hélène SIEGWALD, qui me recevait ce lundi 29 septembre.

Une ouverture de classe en ce début d'année scolaire, ce qui porte à 7 le nombre de classes pour 166 élèves. Une nouvelle institutrice Mme Sandra DERACO. Tous les locaux sont utilisés en jonglant un peu, m'avouait-elle. Il existe quelques problèmes : par exemple le mi-temps pour la classe CE1, mal accepté par les parents d'élèves. La directrice me promet que les deux professeurs ont un programme parfaitement consulté et adapté qui ne peut en aucun cas pénaliser les élèves : les suppressions de l'emploi jeune de l'école de foot de la SCB Séranne et de l'aide éducatrice, son contrat se terminant à la fin de l'année. Elle va formuler au prochain conseil de classe une demande d'ouverture d'un emploi de remplacement à la Communauté des Communes.

- Comme prévu

par le tract que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres, le garage des Grottes est ouvert depuis le 1er octobre. Lo Publiaïre va vous en dire un peu plus. Ce sera la S.A.R.L. Garage des Grottes, gérée par M. Pierrick BIZIEN et Mme Catherine MILLET, et appartenance au réseau "TOPGARAGE".
Pierrick possède le C.A.P. de mécanicien et le niveau du brevet de maîtrise, 5 ans d'apprentissage chez FIAT à Orange, 4 ans ouvrier mécanicien chez PEUGEOT à Avignon,1 an de service militaire à Nîmes toujours dans la mécanique automobile, 8 ans chez CITROEN à Montpellier. Sa femme Catherine qui s'occupera du secrétariat et de la clientèle est comptable analyste fort de son B.T.S. informatique de gestion. Les horaires seront ceux de son prédécesseur qui a dû céder son affaire pour cause de maladie. Je le rencontrais à Ganges à la sortie du Laboratoire me confirmant ses ennuis de santé, "un jour oui, un jour non", me disait-il. Au nom de l'équipe du Publiaïre, je lui souhaitais bon courage et un prompt rétablissement.

- M. Emile MATHIEU, propriétaire du local où se tenait l'ancienne épicerie "BABET", place du Christ, me signale qu'il l'a mis en vente dans une agence immobilière de Ganges.

- Le restaurant "Le Bougainvilliers" : Le propriétaire M. André BERTRAND, vient d'avoir 65 ans, l'âge de la retraite a sonné. Ne trouvant pas de repreneur qui accepte ses conditions, il a donc fermé son établissement.

- M. FLEURY Gérard, coiffeur, 26 avenue du Chemin Neuf me montrait avec fierté sa vitrine où il expose les outils de ses débuts. Il me désignait avec émotion les cuirs usés et les pierres blanches si fines sur lesquels il aiguisait ses rasoirs. Quant à moi,elles me rappelaient les peurs de voir ce rasoir au fil acéré se rapprocher de mes joues, d'ailleurs le coiffeur avait toujours à portée de main une sorte de pierre divine transparente qu'il mettait tout de suite sur l'éraflure. Car avant pour être rasé au plus prés, il n'existait que le savoir -faire du coiffeur, je me rappelle celui de la place du Christ : MATHIEU, ou celui de la Grand-rue : Baptiste.
A côté, les anciennes tondeuses avec ses bras écartés avec des ergots pour mieux s'adapter dans la main, elles me rappelaient aussi lors du passage dans ma chevelure de quelques tiraillements secs qui me faisaient sursauter, ce n'était pas toujours drôle d'aller chez le coiffeur !... Heureusement le progrès a tout changé, se faire couper les cheveux aujourd'hui est indolore.
Si vous voulez retrouver ces sensations, je vous conseille de vous arrêter devant la vitrine de M. FLEURY.

Ca y est : l'atelier "philo" a démarré.

Samedi 13 septembre, 18 heures 30. Première réunion publique de "l'atelier philosophique", sur les berges de l'Hérault. Quelques sièges ont été disposés à l'ombre d'un bel arbre, comme il était de circonstances dans l'antiquité pour ce genre de réunion. Les quelques personnes (6 ou 7 ?) à l'origine de cette initiative attendent avec un peu d'inquiétude. La "philosophie", n'est ce pas un grand mot qui risquait d'écarter les gens simples qui n'ont pas fait d'études dites (à tort ou à raison) "études supérieures" ? Mais l'inquiétude n'a pas duré. Et au bout d'1/4 d'heure, on s'est retrouvé à vingt personnes assises en rond autour de M. Maurice DEMART, professeur de philosophie en retraite, à St Bauzille depuis 3 ans environ. 20 personnes dont 13 femmes et 7 hommes, de tous âges, de l'adolescence au 3ème âge. Et M. DEMART a commencé par demander à chacun "Pourquoi êtes vous venus ici aujourd'hui ?". A tour de rôle, chacun s'est exprimé, avec plus ou moins de faconde. Pour quelques-uns, c'était pour partager leur propre savoir ou expérience, mais pour tous c'était surtout, pour écouter, pour mieux se connaître, soi et les autres, à partir de l'expérience et de la pensée de tous. Et tout de suite, chaque intervention a déclenché la réflexion, la remarque, le commentaire de l'un ou l'autre, des uns ou des autres, sans les barrières habituelles des différences d'âge, d'instruction, de conviction ; religieuses, politiques ou autres. Et c'était très bien ainsi. On a eu quelques envolées, sur ARISTOTE, PLATON, DESCARTES ou autres, sur quelques thèmes de réflexion comme la différence entre la "morale" et "l'éthique", la notion de liberté ou de responsabilité, etc... Et aussi quelques mises en garde judicieuses comme celle de cette jeune

fille : "je suis larguée" prise aussitôt en compte par les intéressés.
En bref, un premier contact très positif, qui présage une bonne suite. La réunion collective s'est achevée par un "pot" sympathique et s'est prolongée par des discussions en petit groupe, signe encourageant de l'intérêt que chacun a trouvé à cette soirée.
La prochaine réunion de "l'atelier philosophique" aura lieu le 30 octobre à 18 heures 30 dans la salle des associations, 4 place du Christ et accueillera tous ceux qui auront envie d'y participer. A bientôt donc.

Jean SUZANNE

Contact :
Véronique VERDIER,
126 Grand-rue,
téléphone : 04.67.73.46.88.

« St BAU-PHYLO-CLUB»

Réunion du 03.10.2003.

L'ordre du jour était « L'individualisme ».
Diverses traductions du mot « individualisme », présentées par l'ensemble de l'auditoire.
- Ne pas confondre individualisme avec individualiste...
- Tendance d'un individu à s'affirmer au désavantage de l'Autre...
- Non-conformisme… l'autonomie...!' indépendance...
- Se mettre à la place de l'Autre...
- Avoir de la personnalité...
- Narcissisme...
- Forme de tolérance... forme de défense... etc...

Cette énumération de points de vue développés, ce soir là, nous permet encore de mieux (re)méditer les commentaires de chaque intervenant. Si vous n'avez pas eu la possibilité de participer à cette soirée... le fait de lire le sommaire d' interventions, cité ci-dessus, peut vous tenter d'y réfléchir et de vous imaginer comment votre concours aurait pu consolider voire même apporter un ou plusieurs autres arguments importants.
On n'est pas obligé d'être un érudit pour faire une analyse de ce que l'on entend autour de soi. Il est bon d'éprouver (et non d'avaler tout cru) ce que « l'Autre » veut nous faire croire et admettre. L'opinion d'individus différents permet d'établir une certaine vérité sur des dogmes ou des « on-dit» issus de gens cherchant à s'attirer l'écoute, ou d'obtenir de « son» public une certaine crédibilité sur des dites « certitudes farfelues ».
La prochaine assemblée traitera de la « TOLERANCE », vaste sujet !!!

Mme BOUTIER-GIRARD

L'Association "ENTRAIDE DU THAURAC" Appel !

Notre local rue Neuve étant maintenant indisponible, nous recherchons un nouveau local dans le village, d'accès facile, pour entreposer, trier, ranger et préparer les objets divers donnés généreusement pour notre BRADERIE annuelle. Aidez-nous pour que nous puissions continuer à aider les plus démunis.
MERCI

TEL. : à Christine BAUDOUIN : 04.67.73.31.93
Ou. à Louise GRANIER : 04.67.73.33.33

S.C.B. SERANNE FOOTBALL

Après une saison 2002/2003, mi-figue mi-raisin effectuée par les seniors qui conservent tout de même leur place en Promotion de Première Division. L'excellent classement des Vétérans, 5ème. Le parcours des 13 ans en entente avec ST Martin de Londres, des benjamins qui évoluaient en 1 ère Division. Le très bon résultat des poussins I qui finissent 1er ex aequo et vice champion de l'Hérault. Les Poussins II composés de 1ère année débutant terminent la saison à une honorable 3ème place.

_____

Nous voilà déjà à l'orée d'une nouvelle saison, les seniors sous la houlette d'Eric MAURIN comme entraîneur, seront présents en Promotion de 1ère Division. 1 équipe 13 ans - 1 benjamins - 1 poussins défendront nos couleurs. Et bien sûr les vétérans qui malgré l'âge seront présents les vendredis soir. 3 éducateurs fédéraux et 10 dirigeants encadreront ces équipes. Nous souhaitons à tous une bonne saison dans le respect des adversaires et des arbitres.
Amitié et sportivité doit être le leitmotiv de tous.
P.S. J'oubliais les débutants de Julot qui seraient eux aussi présents sur les stades de la Région.

Frantz REBOUL

Gardons notre poste !

Jean SUZANNE

Qu'est ce que ça veut dire tous ces changements ? C'est la question que peuvent se poser les gens qui ont l'âge de celui qui écrit ces lignes. Où va-t-on ? Nous, on a connu la guerre. " Les" guerres parfois. La misère et la faim pour beaucoup. On a cru, à certaines époques, en être sortis...Pour longtemps. Et voilà que tout semble remis en question. On s'inquiète pour notre avenir immédiat et pour l'avenir de nos enfants et petits enfants. Et on pourrait citer beaucoup d'indices de ces changements. Prenons, par exemple, le cas de la poste. Pendant des générations, le facteur était une sorte de lien quotidien entre tous les habitants des villages ou des lieux isolés. Il connaissait tout le monde par son nom, sa situation, son caractère. Il n'avait pas besoin que l'identité de chaque habitant soit écrite sur sa boîte aux lettres. Et à St Bauzille, Montoulieu ou Agonès, on chercherait souvent en vain une indication sur la fente aménagée dans un portail, le tube en plastique fixé sur un mur, la vieille boite en fer dont la porte ne ferme plus mais où le courrier est déposé sans problème. Car le facteur, ou plutôt la factrice, n'en a pas vraiment besoin. Il, ou elle, connaît tout le monde. Et même s'il n'y a pas de lettre (ou de publicité) à livrer à tel ou telle, ça fait toujours plaisir de donner ou de recevoir un petit bonjour ou un sourire, en passant. Ce n'est pas chez nous que des volets peuvent rester fermés des semaines sans que quelqu'un, souvent le facteur, s'en inquiète. Quant au bureau de poste ouvert tous les jours, c'est tellement pratique et rassurant si j'ai besoin de retirer un peu d'argent, de retirer ou d'envoyer une lettre recommandée, d'expédier un colis ou même de demander un conseil au receveur sans avoir besoin d'aller à Ganges, en voiture si j'en ai une ou en car.

Mais voilà. Aujourd'hui, il faut, impérativement que toute activité, même les services publics, soient "modernisés", c'est à dire, en fait, "rentabilisés", que ça coûte le moins cher possible et, si possible, que ça "rapporte". C'est pourquoi, à la limite, il devrait être basé sur les mêmes règles qu'une entreprise privée. Alors, on "réorganise". On délocalise les factrices et on les envoie dans les secteurs où elles ne connaissent personne, accomplir des tâches nouvelles, même si elles sont tout près de la retraite. On supprime "provisoirement" (en prévision de le faire définitivement) le poste de receveur. On prévoie de n'ouvrir le guichet sur St Bauzille que quelques heures par semaine en attendant de le fermer définitivement. Bien entendu, tout cela pour rendre, paraît-il, le service public de la poste "plus efficace" et "de meilleure qualité".

Qu'en est-il du point de vue des utilisateurs ? Heureusement, ils ont réagi, sous l'impulsion de l'association de défense du service public local et des employés CGT de la poste elle-même. Une pétition a réuni 800 signatures. Plusieurs réunions ou manifestations ont eu lieu à la poste de Ganges et à celle de St Bauzille qui ont permis, au moins, de surseoir à l'application immédiate de décisions contestables. Et les élus de nos trois communes ainsi que la Communauté des communes du secteur de Ganges, se sont engagés dans le même sens. Mais ne nous faisons pas d'illusion. Dans l'esprit des décideurs, ce n'est que partie remise. Et la population de nos trois communes a intérêt à rester vigilante et à tout faire pour que la tendance à aller progressivement des services publics, tels que la poste, à des entreprises privées, n'aboutisse pas. Le souci du bien des hommes doit passer avant la triste règle de la concurrence et du profit à tout prix. Qu'on ne l'oublie pas.

Un peu d'histoire

En 1990 les PTT administration d'Etat se transforment en établissement autonome de droit public, (Loi ROCARD, GUILES)
La Poste vivra de ses recettes, paiera charges et impôts comme toutes entreprises. Par contre elle a le devoir d'assurer les charges de service public. Pour cela il existe un contrat de plan signé par la Poste et l'Etat tous les trois ans. Le prochain sera en 2004. Ces contrats qui devraient permettre à la Poste de mieux soutenir le service public au contraire laissent celle-ci se désengager du milieu rural. Les pouvoirs publics ont le devoir de compenser le surcroît financier des missions de service public. Les élus ont le devoir de l'exiger. A croire malgré tout que l'Etat et la Poste s'y retrouvent. Alors qu'aucun syndicat n'a signé le dernier, le contrat de plan 2001/2003 a été ratifié par les deux parties. Il faut ajouter les obligations de l'Europe qui oblige la Poste à être en concurrence avec les marchés européens du courrier. Celle-ci sera totale en 2009. Tous les gouvernements, de droite, de gauche ont participé à ces décisions. Et il reste la loi du 17 mars 2003 constitutionnelle relative à l'organisaton décentralisée de la République. La région devient une collectivité territoriale à part entière. Toutes ces décisions auront des conséquences énormes dans le milieu rural. En terme clair que veut dire tout cela ? En quelques mots, je vais essayer d'expliquer ce que la CGT pense. Si vous, usagers et élus vous voulez conserver vos bureaux de Poste, si vous n'avez pas les moyens de vous payer vos services publics (Poste, école, hôpital, énergie, perception, équipement etc...), vous deviendrez des citoyens français de seconde zone, puisque vous n'êtes pas rentables !
Tout le reste c'est du bla.bla.bla. Que deviendra le service public soumis à l'exigence de la rentabilité ?
La présence des services de l'Etat au plus prés des citoyens, dans ces lieux de vie menacés d'abandon que sont les zones rurales, est-ce trop demander ?
Définir un service public moderne en partant des besoins des populations, un service public qui s'oppose concrètement à la banalisation du libéralisme en faisant vivre au quotidien les valeurs de solidarité et d'égalité, en retissant le lien social à la ville comme dans la ruralité. Voilà ce que nous voulons. Nous ne voulons pas un service public à 2 vitesses métamorphosé en commerce.

Guy CAUMON,
membre de l'Union Départementale de la CGT.

Nouvelles menaces sur le bureau de poste de St Bauzille de Putois ? ...

Le service public subit une première attaque en 1998, où il est question de supprimer le receveur et le distributeur. Les actions menées par les usagers, les élus, les syndicats, font échouer le projet.
En 2003, les mêmes faits se reproduisent : le 2 août, les usagers, les élus, le syndicat CGT, se mobilisent à nouveau devant le bureau de poste. FR3 et la presse sont présentes. Malgré cette action, la distribution se fait désormais à ganges. Or un bureau de poste ne se maintient que si son chiffre d'affaires le justifie : Le courrier à Ganges revient à faire baisser ce chiffre. Le 3 septembre 2003 la Communauté des Communes réclame au directeur départemental de l'Hérault le maintien en l'état du bureau de St Bauzille avec sa distribution.
Une réunion prévue le 8 octobre 2003 devrait faire avaliser le projet de restructuration des bureaux de Ganges et de St Bauzille.
St Bauzillois ! Exigez que le **service public** reste une réalité. Manifestez votre désaccord et votre souhait de maintien de votre bureau de poste … Peut être un référendum ?
Il faut agir !

Guy CAUMON

Il y aura une réunion publique le vendredi 24 octobre à 18 h à la salle polyvalente de st Bauzille de Putois avec les élus le comité des usagers, le syndicat CGT, et l'association Attak.

Les Foulées du Thaurac

Dimanche 24 août

Les bénévoles de l'Office Municipal des Sports, son permanent Xavier FERREUX et son président, Michel ISSERT, ont accueilli, lors des 7èmes Foulées du Thaurac plus de 280 coureurs toutes catégories confondues.

Cette année encore grâce à l'aide et au travail des 102 bénévoles tout s'est déroulé dans les meilleures conditions possibles.

Dès 7 h du matin, les signaleurs, épongeurs et autres ravitailleurs se sont regroupés sur les berges autour d'un café avant de prendre leur position.

Tous étaient répertoriés sur un panneau d'affichage sur lequel un numéro leur était attribué. Ils pouvaient ensuite récupérer un sac comprenant leur T-shirt organisateur, leur fiche de route, leur consigne, et leur localisation.

Michel ISSERT, mégaphone en main, appelait tout son monde et vérifiait la présence du service médical avec les médecins et les ambulanciers.

Tandis que les membres du LIONS Club prenaient les inscriptions, vérifiaient les certificats médicaux et saisissaient sur leur ordinateur.

Les premiers départs furent annoncés par Claude RAZON, incontournable animateur de course, sur le podium de l'ODSH.

Les jeunes dans les catégories poussins et école d'athlétisme s'avancent sur la ligne de départ, s'élancent et un kilomètre plus loin, Manon BAILLY, franchit en tête la ligne d'arrivée. Suivi par Jean Babtiste TOULZA de Brissac, Victor LOPEZ de Saint Bauzille de Putois et Sylvain CAZALET. Bien après, un tout petit, accompagné par son père franchit la ligne d'arrivée sous un grand applaudissement.

Ensuite ce fut au tour des benjamins et minimes.

Le coup de pistolet fut donné par le starter Jean BRESSON, et le parcours des 2 kilomètres passant dans le village et le long de l'Hérault, a été vite négocié. Malgré un coude à coude dans la dernière ligne droite, Mehdi MERABET s'impose devançant Benjamin BERTRAND.

La chaleur envahissant doucement les berges et le signal de départ des 10 kilomètres allait retentir. Les cadets aux vétérans 4 étaient prêt à parcourir ce magnifique et dur circuit puisque au bout des 4 premiers kilomètres relativement plats, la montée à la grotte devient plus sélective.

Le départ des 7èmes Foulées du Thaurac est donné par Claude RAZON.

Cette année, la qualité du plateau est exceptionnelle, et le record détenu par El ASERY pourrait peut être tomber.

A mi parcours, arrivés au premier ravitaillement, au magnifique panorama de la grotte des Demoiselles, quatre coureurs sont hors d'atteinte.

Au 7eme kilomètre 500, à la croix Verte, le tenant du titre EL ASERY et BOULAHDID, son complice de parcours, semblent être les seuls à pouvoir l'emporter.

Finalement, l'homme du jour Rachid BOULAHDID et plus fort au sprint, boucle le parcours en 33'25''.

Pour sa 6ème participation, et malgré une blessure pendant sa saison, Nadia COLOMBERO remporte une nouvelle fois le titre pour la catégorie sénior femme (en 40'45'').

Parmi les coureurs locaux ayant participé les Saint Bauzillois Jean Sébastien DESSEIN, Olivier GUILLOU, Michel PRESA, Mathieu ISSERT (senior), Alain ISSERT et Jean Luc ISSERT terminent respectivement en 38'39'', 39'18'', 42'24'', 44'12'',44'57'' et 45'53''. La première St Bauzilloise Véronique ISSERT se classe 16ème en sénior femme en 1.07'41''.

La buvette fut servi par l'équipe de Jules Marie CAUSSE et Bertrand BRES suivie du repas champêtre organisé en début d'après midi par l'équipe de Michou RICOME.

Michel ISSERT, après avoir énoncé ses remerciements tant aux bénévoles qu'aux commerçants locaux sans oublier les services municipaux et les institutionnels, laisse place à la remise des prix. Celle-ci fut inaugurée par Rémy CARLUY, le maire et ses conseillers municipaux ainsi que le conseiller général Jacques RIGAUD.

Enfin, la manifestation se termine avec la somptueuse animation musicale orchestrée par Dominique FITTIPALDI avec le groupe NEZ ROUGE.

A noter que cette année, pour améliorer la qualité des prestations offertes lors de la prochaine édition, un sondage a été distribué aux coureurs et aux organisateurs.

Xavier FERREUX

L'été 2003 à Montoulieu

Cette année les festivités estivales ont commencé un peu avant l'heure puisque le feu de la Saint-Jean a eu lieu le samedi 14 juin, pourtant l'été était déjà au rendez-vous côté température ! Tout le monde s'était réuni sur la place pour l'apéritif, le trio des "Visiteurs du soir" donnait le ton de la soirée. Après le repas champêtre préparé et servi par les membres du Comité des Fêtes, nos musiciens ont repris leur programme et nous ont enchantés par le choix de leurs chansons et la qualité de leurs voix. Notre place pavée a même accueilli quelques personnes qui n'ont pu résister à l'appel de la danse, attirées par nos "Visiteurs du soir". Ensuite place au feu de joie où les plus courageux ont sauté les flammes avant qu'elles ne deviennent plus hautes ! La soirée s'est terminée tard dans cette belle nuit propice aux discussions où l'on refait le monde entre amis.

Le 25 juillet, c'est notre théâtre de verdure qui était à l'honneur puisque l'association des"Créateurs de Rêves" y donnait un spectacle particulier. Un public impressionnant était venu applaudir les peintres, chanteurs, musiciens, poètes, humoristes, plasticiens qui ont animé cette soirée improvisée, devant un écran de vidéo projection, des artistes d'âges et de styles différents se sont succédés pour nous emporter dans un monde féerique, poétique dans cette atmosphère particulière que les "Créateurs de Rêves" dévoilent peu à peu à ceux qui viennent assister à leur spectacle. ils venaient à Montoulieu pour la seconde fois, à l'initiative du restaurant "Le Grillon" et de la Mairie. Notre souhait est de les voir le plus souvent possible, ici ou ailleurs...

Une semaine après cette soirée de rêve, le Comité des Fêtes était à nouveau à l'oeuvre avec l'organisation de la fête de Montoulieu qui, comme d'habitude, a eu lieu le premier samedi du mois d'août. Après le traditionnel concours de boules qui se déroula sous un soleil ardent, les festivités ont commencé ! Les membres du Comité des Fêtes ont eu fort à faire pour servir l'apéro et le repas à tous les inscrits. L'ambiance était assurée par la disco "Sens Interdit" ; jeunes et moins jeunes ont pu danser et s'en donner à coeur joie dans cette nuit presque tropicale ! Tout s'est bien passé et le Comité des Fêtes peut se sentir fier des bons moments vécus par ceux qui leur font le plaisir d'être chaque année à ce rendez-vous.

Le 29 août nous avons pu assister à un superbe concert dans l'église de Montoulieu organisé par l'association "Doux octobre" pour la cinquième fois après le stage de chant choral qui a lieu dans notre village. Durant la première partie nous avons entendu les chants de l'atelier enfants et adultes débutants et nous rendre compte du travail accompli avec eux par Thibault d'HAUTEVILLE et Juliette HENAFF. Quand les deux ateliers ont entonné avec les virtuoses de l'association les "Saltimbanques" (d'après un poème d'APOLLINAIRE sur une musique de BESSIERE) le public, enthousiaste a manifesté son plaisir par un tonnerre d'applaudissements et a pu ainsi entendre à nouveau cette interprétation. La deuxième partie a commencé par un "Gloria" en solo particulièrement émouvant, un pur moment d'émotion, interprété par un jeune garçon membre de l'association "Doux Octobre". Ensuite durant trente minutes, nos virtuoses nous ont enchanté sans cesse, la soprano Agnès BRUGUEROLLE, venue de Nîmes nous a envoûtés. Un grand bravo à la pianiste Agnès BARTHELEMY qui a accompagné avec talent la chorale tout au long de la soirée. Merci donc à l'association "Doux Octobre" ainsi qu'à la Mairie de Montoulieu qui, par le soutien qu'elle lui apporte, nous permet d'assister à ce genre de manifestation.

Voilà donc un été à Montoulieu riche en évènements, des tas de divertissements populaires et culturels qui servent à attirer et mélanger nos différences dans des rencontres amicales et conviviales qui ne demandent qu'à se renouveler chaque année.

Manifestation à venir : 11 novembre 2003 !

Surtout n'oubliez pas cette date, le 11 novembre 2003, Montoulieu va vivre pour la quatrième fois la journée des "Couleurs et Senteurs de la Garrigue". Après le succès obtenu l'année dernière on ne présente plus cette journée et ceux qui ne la connaissent pas n'ont qu'une chose à faire : venir à Montoulieu ce jour là. Vraiment ils ne seront pas déçus!

AM. Léonard
B Lebon

Le Tour, de sa naissance aux années 50...

Fabien BOUVIE

Le Publiaïre devait faire un petit clin d'oeil à cet évènement historique représenté par le centenaire du tour. Le 5 juillet le tour de France repart pour un tour. Une fois de plus les héros vont souffrir, nous faire vibrer pour s'inscrire à jamais dans nos mémoires. Un été sans tour ce serait comme un juillet sans cigale, un pastis sans glaçon. La grande boucle reste incontestablement le plus populaire de tous les rendez-vous sportifs. Peut-être même le seul vrai spectacle populaire, le dernier en tout cas, capable de réunir toutes les générations, toutes les catégories sociales. Pourquoi un pareil succès populaire ? Parce que les acteurs de ce théâtre ambulant vont se produire durant trois semaines devant des milliers de spectateurs. Chacun pourra vivre en direct les scènes tragiques parfois, héroïques le plus souvent, de ces forçats du braquet et virtuoses de la descente. Le tour est en réalité le dernier évènement sportif où chacun peut mesurer les exploits et la souffrance des coureurs pratiquement à leur contact lors des grandes étapes de montagne (Aubisque, Tourmalet, Galibier etc...)

Les origines :

"Il faut absolument que nous inventions quelque chose. Aurais-tu une idée ? Pourquoi pas un tour de France cycliste... Une course de plusieurs jours, plus longue et plus dure que toutes celles qui existent déjà. Quelque chose comme les six jours, mais sur la route ? " Cette conversation avait lieu en novembre 1902 entre le directeur du journal l'Auto Henri DESGRANGE et Géo LEFEVRE, chef de la rubrique cyclisme. L'idée fit son chemin et le rendez-vous était donné pour le 1er juillet 1903 à 15 heures 16 précises. Le vélo à cette époque là était assez rudimentaire. Il était fait d'un cadre en acier, d'une fourche équipée d'un guidon, d'un pédalier à pignon fixe qui servait tant bien que mal de frein !... Le tout devait peser pas loin de 20 kg, ce qui représente plus du double des machines ultra sophistiquées utilisées actuellement. Le premier vainqueur fut Maurice GARIN avec une moyenne de 26,45 km/h laissant René POTHIER à 2 h 49. Le tour a obtenu un succès grandiose au-delà des espérances de son créateur. Par la suite les organisateurs ont dû renforcer les contrôles surtout durant les parcours de nuit car certains concurrents prenaient des raccourcis ou connaissaient par coeur les horaires des trains ! En 1904 GARIN triomphe à nouveau mais quatre mois plus tard à la suite de plusieurs réclamations l'union vélocipède de France décide de disqualifier les quatre premiers. En effet des agressions à coup de gourdin contre certains concurrents et diverses menaces ont persuadé les organisateurs d'instaurer des sanctions. Il s'en est suivi un règlement strict avec des observateurs de plus en plus nombreux sur le terrain, l'automobile aidant. Une anecdote saisissante en 1913 : Eugène CHRISTOPHE deuxième au général est renversé en haut du Tourmalet par une voiture. Il n'a d'autre solution que de parcourir à pied les quatorze kilomètrs de descente le séparant de Sainte Marie de Campan où dans une forge il brase lui-même sa fourche sous le regard glacé des officiels. L a réparation dure quatre heures. Il repartira trop pénalisé pour gagner le tour ou faire un podium mais il sera rentré dans la légende. En 1914 Philippe THYS gagne au Parc des Princes au sprint devant trente mille spectateurs et termine premier du dernier tour avant le massacre que tout le monde connaît...Après l'horreur de 14.18 le tour et la vie reprennent en 1919. Des voix autrefois illustres ne répondent plus à l'appel : FABER, LAPIZE, PETIT BRETON, ont laissé leur vie dans la tourmente. Le coup de gueule des frères PELISSIER à l'encontre de l'organisation : ils décrivent certaines injustices et l'inhumanité des efforts. Ils expliquent aux curieux que le tour est un "truc" de mercenaires. Christophe victime à nouveau de son matériel termine troisième du tour alors qu'il était bien parti pour le gagner ! Le vainqueur Firmin LAMBOT endossa le premier maillot jaune attribué à un coureur. C'est la volonté de son organisateur de doter le premier au général d'un maillot spécifique et reconnaissable de tous. La couleur a été choisie à l'image du journal l'Auto dont la dominante était jaune. Je pense que ce détail intéressera les passionnés de cyclisme qui peut-être l'ignoraient jusqu'à présent. En ce qui me concerne j'en ai pris connaissance peu de temps avant d'écrire cet article.

- THYS a été le premier à inscrire trois fois son nom au palmarès. Après un tour 1926 assez monotone gagné par Lucien BUYSSE, Henri DESGRANGE imagine une succession d'étapes de

plaine courues par équipe et contre la montre à partir de 1927. Je cite au passage pour nos aînés les noms de l'équipe de France de 1933 : PELISSIER, LEDUCQ, ARCHAMBAUD, SPEICHER, MAGNE, LE CALVEZ, R. LAPEBIE, LE GREVES.

Le tour 34 fut marqué par le sacrifice de l'excellent grimpeur René VIETO en faveur de son leader Antonin MAGNE. En 1936 date historique, le vainqueur est Sylvère MAES. Grâce aux congés payés la bicyclette se popularise et devient un loisir. Chacun veut sa bécane, de l'ouvrier à l'écrivain, car vu d'une selle le monde alentour prend tout de même une autre physionomie... Cette année là Henri DESGRANGE abandonne la direction à 71 ans laissant la place à Jacques GODDET En 1939 Sylvère MAES renoue avec la victoire trois ans plus tard. Le tour est diminué par la crise européenne, il manque les allemands, les italiens, les espagnols, ces derniers mal remis de la guerre civile. L'organisation pallie à ces absences en créant des équipes régionales qui assurent le succès populaire et sportif de l'épreuve. Après la deuxième guerre mondiale le tour reprit en 1947 dirigé par Jacques GODDET et organisé en association par l'Equipe et le Parisien Libéré. René VIETO est là, favori dans le coeur des français, mais c'est Jea ROBIC dit "Biquet" qui remporte la grande boucle. Vainqueur en 1938, l'immense, le géant, BARTALLI récidive en 1948. Combien de tours aurait gagné ce champion hors du commun entre 1938 et 1948 si les casques à pointe n'avaient pas remplacé les casques boudinés des cyclistes ? Il aurait certainement rejoint le club des cinq : (ANQUETIL, MERCKX, HINAULT, INDURAIN, AMSTRONG).

A partir de 1947 les vélos seront fournis par l'organisation afin d'éviter les dérives antérieures liées au financement par les marques de cycles. En 1948 le tour connaissait quelques problèmes financiers. Ils furent résolus par l'invention de la caravane publicitaire avec toutes "les réclames" ambulantes des marques sportives et pour la première fois extra sportives. A partir des années 50 la télévision a transmis en direct le tour de France. Peu de foyers possédaient un poste mais au fil du temps vers 1960 la télévision et les transistors vont permettre à de nombreux français de suivre passionnément le tour tous les étés au mois de juillet. Je vais conclure là mon petit article, les cinquantes dernières années étant mieux connues par l'ensemble d'entre vous. Les nombreux ouvrages de la presse spécialisée en vente dans la plupart des librairies à l'occasion de cet évènement exceptionnel relatent cette épopée sans précédent. Le cyclisme en 1903 était un moyen de locomotion des humbles, de monsieur le curé, ds mieux nantis également... L'utopie, née dans le doute, la défiance parfois, est devenue réalité et idée de génie, on dit bien que "oser c'est gagner" mais là c'était gonflé ! Le cyclisme est un sport qui requiert des qualités morales hors du commun telles que le dépassement de soi, la persévérance et surtout l'humilité. Pour l'ensemble de ces raisons nous devons avoir un profond respect envers tous ces acteurs du premier au dernier. Vivement le premier tour du deuxième centenaire !...

MOTS CROISES

Par Frédéric et Christian LECAM

Horizontal

A : Peut accompagner le 1.V.
B : Etudiai finement.
C : Peuvent être de devoir.
D : Tête de crapule.
E : Il n'a pas laissé d'enregistrement - sans motif.
F : La peur les rend froides.
G : Six moins un.
H : Connu sur le bout des doigts.
I : Un rien les habille- "Nom de Dieu".

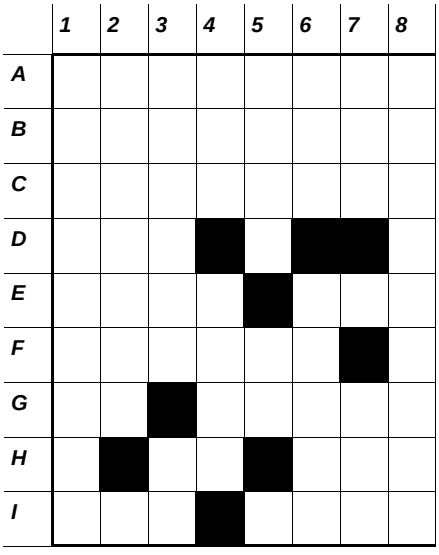

Verticalement

1 : Jeune chassé.
2 : Plus que cher.
3 : Bonne dose - Véhicule bien suspendu.
4 : Peut être flottante - 27.
5 : On n'en joue plus - Deuxième degré.
6 : Consonnes de la lessive - Lichen des vieux arbres.
7 : Voyelles - Pas rare.
8 : Ca secoue.

(Solution page 35)

1703 : La bataille de Pompignan

Bruno GRANIER

Allez à Pompignan aujourd'hui... Vous trouverez un village paisible qui semble heureux sous l'ombrage de ses superbes platanes, entouré de vignes bien tenues. C'est une plaine dégagée, traversée par quelques ruisseaux, bordée au nord par le Vidourle, Saint Hippolyte du Fort et Sauve, au sud la crête des Taillades et Claret, à l'est la forêt de Coutach, à l'ouest la grosse masse verte du bois de Monnier, allongée comme le dos d'un dinosaure qui sommeille. Il y a 300 ans précisément cette terre si paisible aujourd'hui a été abreuvée du sang de ses propres enfants, ces lieux ont résonné des décharges des fusils à pierre, la nuit s'y est embrasée de la flamme des incendies, les noms de ces lieux ont été cités dans les gazettes de Montpellier et de Versailles par une actualité littéralement brûlante...<< On sait trop que les hommes s'attachent à leur religion à mesure qu'ils souffrent pour elle >> écrit VOLTAIRE en parlant des Camisards... Si l'on se remémore toutes les brimades subies par les protestants avant et après la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685, on mesure la justesse de la remarque de l'auteur de "Candide" ;Le Même nous raconte << les enfants étaient reçus à renoncer à leur religion, à l'âge de 7 ans, pour les faire abjurer... et on logea des gens de guerre chez leurs "parents" >> << On sentait bien combien étaient nécessaires les artisans dans un pays où le commerce fleurissait, et les gens de mer dans le temps où l'on établissait une puissance maritime : on ordonna la peine des galères contre ceux de ces professions qui tenteraient de s'échapper >> << On remarqua que plusieurs familles calvinistes vendaient leurs immeubles : aussitôt parut une déclaration qui confisqua tous ces immeubles en cas que les vendeurs sortissent dans un an du royaume >> << On ôta la noblesse aux maires protestants >> <<On n'admit plus ceux de cette religion ni parmi les notaires, les avocats ni même...les procureurs >>... Ces quelques exemples d'une intolérance invraisemblable sont cités ici pour faire comprendre l'exaspération de ces jeunes gens cévenols qui avaient choisi de rester protestants et se retrouvèrent à l'aube du 6 mars 1703 sur le chemin pierreux qui va de Ferrières les Verreries à Pompignan. Derrière eux l'Eglise de Ferrières et quelques maisons de "papistes" brûlent... Ces "camisards" - qui profitent souvent de leurs raids pour changer de chemise, d'où ce surnom qui connaît immédiatement le succès - sont des enfants du pays, à l'aise dans les bois et les pierrailles, connaissant tous les sentiers. Aujourd'hui, c'est une véritable expédition qu'ils ont montée, poussés par Rolland ; partant des Hautes Cévennes, ils ont surpris à Sumène, prés d'un pont, un détachement de jeunes soldats de marine, en ont tué 23... Ce même jour 4 mars, ils arrivent à Ganges dans laquelle ils défilent "tambours battant" : dans cette ville ils ont bien des amis : pas d'incendies, pas de pillage, un bon accueil, que Ganges paiera cher un peu plus tard... Les camisards passent la nuit à St Laurent le Minier, franchissent la Séranne le 5 mars, passent au Suc, à St Etienne d'Issensac, à St André de Buèges en tuant et en incendiant. Dans la nuit du 5 au 6 ils sont au Pous, aux Jasses, et atteignent Ferrières. Ces jeunes cévenols ont choisi des chefs qui ont prouvé sur le terrain courage, foi et intelligence. Le principal d'entre eux est Jean CAVALIER, ancien apprenti boulanger de Ribaute-les-Tavernes, prés d'Alès. Malade, atteint de petite vérole il est absent ce 6 mars 1703. Très écouté << Ma volonté faisait loi >> dit-il dans ses Mémoires, il aurait peut être changé le cours des faits, s'il avait été présent à Pompignan. Rolland est son ami. Lui aussi est cévenol : il est né en 1680 au Mas Soubeyran. Rolland, qui mourra les armes à la main en août 1704 est l'homme qui va jusqu'au bout de ce qu'il a choisi. En fait il se nomme Pierre LAPORTE. Il a adopté ce surnom de "Rolland" pour rappeler les chansons de geste très populaires en Cévennes. Il a servi dans un régiment de Dragons. De haute taille, courageux et froid, infatigable, il en impose.. Son fief c'est Vaunage, proche de Nîmes. Catinat, c'est encore un surnom... Ce "beau gardian du Cailar" se nomme Abdias MOREL. Il admire le Maréchal CATINAT, qu'il a servi longtemps et lui a "emprunté" le nom... C'est un cavalier, vivant de chasse et de pêche ; l'ordonnance exigeant le dépôt des armes aux arsenaux, l'a ruiné et exaspéré...

RAVANEL, autre << vieux soldat nourri de

chiques, d'alcool, de fureur et de psaumes >> comme le décrit CHAMSON, est né à Malaygues prés d'Uzès << il commande ma troupe >> écrit Jean CAVALIER. Son rôle, c'est l'infanterie. En 1704 il participera à la victoire du Devois de Martignargues. SERRES enfin qui laissera la vie à Pompignan, Rolland, Catinat, Ravanel, Serres, avec 1.500 hommes marchent dans la nuit vers le nord, vers Pompignan, dans le froid d'un début mars... Cependant la rumeur a couru ! Elle est dans Montpellier "les fanatiques" sont à 6 lieues, peut-être dans le bois de Valène, "la plaine des Feuilles"...! Les consuls mettent deux bourgeois de plus en garde à chaque porte de la ville << qu'on n'ouvrait qu'à 7 heures du matin pour les fermer à pareille heure le soir >>. On pense à Hérédia et à l'état d'esprit des romains guettant l'arrivée d'Hannibal... Chacun dans la ville se tourne vers ceux qui incarnent l'autorité Royale : c'est BASVILLE qui commande à Montpellier ! - Nicolas de LAMOIGNON de BASVILLE - << un beau génie, un esprit supérieur, très éclairé, très actif, très laborieux... rusé... implacable... arrêté par rien sur les moyens >> dit de lui SAINT SIMON. Ces "qualités" vont le maintenir 33 ans -1685-1718- à son poste d'intendant du Languedoc. Il représente le Pouvoir et la Volonté de LOUIS XIV, devant lequel il est responsable de... la conversion des protestants !... CHAMILLARD est secrétaire d'état à la guerre. Il est aussi contrôleur des finances. La logistique est son rôle. Il a fort à faire ! Ses soldats revendent leur poudre à fusil aux camisards ! Le pillage est courant. En fait le véritable chef des troupes du Roi, à Pompignan ce 6 mars, c'est le Maréchal de MONTREVEL. Son "bâton" est tout frais : LOUIS XIV l'a nommé Maréchal le 14 janvier 1703, avec 9 autres ! Il est arrivé en Languedoc, à Nîmes 3 semaines avant le 6 mars, remplaçant le comte De BROGLIE, renvoyé par le Roi, notamment pour sa défaite au Val de Bane. MONTREVEL est un ami d'enfance du Roi. BASVILLE le juge durement << j ne crois pas qu'il y eut un homme en France plus incapable de cet emploi, c'est à proprement parler une girouette >> SAINT SIMON en fait aussi un méchant portrait... Cependant c'est lui qui va vaincre à Pompignan ce 6 mars 1703. Il a en effet des atouts maîtres dans son jeu ! : des hommes, des places fortes : il a des soldats de marine, un bataillon du Hainaut, une cavalerie comportant "cent officiers Irlandais", les dragons de Firmacon, de St Sernin, du Petit Languedoc. Les bottes de ces cavaliers sont si lourdes qu'un dragon désarçonné ne peut se remettre en selle et devient vulnérable. Il a aussi plusieurs centaines de MIQUELETS, mercenaires pyrénéens qui ont fait sensation à leur arrivée à Montpellier, comme décrit d'AIGREFEUILLE : << leur équipage consistait en une camisole rouge, renfermée dans des hauts-de-chausse larges en bas comme celles des matelots ; ils avaient un surtout gris ou casaque fort ample ; des souliers de corde appelés communément ESPARDILLES (sic !) ; un bonnet rouge pointu, terminée par un noeud de ruban blanc ; un chapeau à la ceinture et pour armes deux pistolets d'un coté avec une longue dague, et de l'autre une GISPE ou carabine espagnole sur l'épaule >>. Ces miquelets sont très agiles, habitués aussi aux sentiers pierreux, et assez féroces pour couper les oreilles de leurs

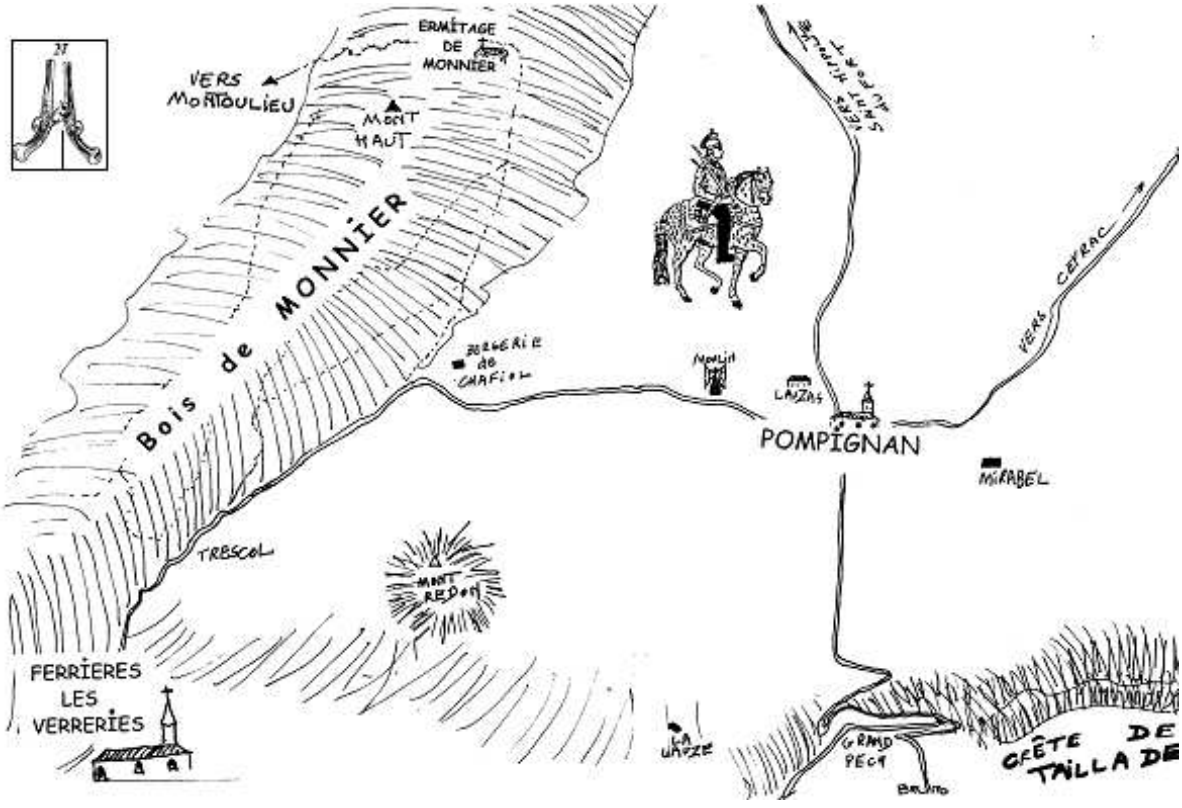

victimes et en faire des trophées... Ces troupes sont abritées ici en deux endroits fortifiés : à Sauve où les camisards sont rentrés durant quelques heures par ruse, peu de temps auparavant, Sartout à Saint Hippolyte du Fort, fortifié très soigneusement juste après la Révocation de 1685, par une vaste enceinte bastionnée au confluent de deux rivières dont le Vidourle, avec quatre tours d'angle de 20 mètres de haut, dont deux remplies de terre. Ces fortifications, prévues pour résister à des troupes sans artillerie, se révèleront efficaces. C'est là que MONTREVEL a réuni ses hommes, ce 5 mars 1703 ; se sachant espionné, il envoie sa troupe vers Le Vigan, pour donner le change, mais avec l'ordre de faire demi-tour après une lieue et d'aller vers la plaine de Pompignan, où il suppose avec justesse, par l'examen des cartes, que les camisards se dirigent. Ses forces sont très supérieures, peut être 5 à 6000 hommes. Petit à petit le piège se met en place : PARATTE, brigadier général, part avec ses dragons se poster sur la crête de la Taillade, qui domine au sud Pompignan, hauteur d'où l'on surveille toute la plaine. L'infanterie est dépêchée dans diverses directions :

- Deux cents Miquelets sont mis en embuscade dans l'est du bois de Monnier avec ordre de se tenir coi et à couvert.
- Une troupe vers les Claparèdes au dessus du bois de Monnier.
- Une autre tapie dans le bois de Baume.
- Une autre vers Ceyrac...

C'est ainsi dans un véritable nid de guêpes, une nasse que s'avancent Rolland et ses amis, tentés de faire l'assaut de ce Pompignan << Papiste >>, à l'aube du 6 mars 1703. Ce village abrite en effet 972 "anciens catholiques" sur un peu plus de 1000 habitants... Les camisards entrent par surprise dans Pompignan, RAVANEL assiège les maisons, s'empare de certaines ; Catinat, dans le feu de l'action incendie l'église. C'est une faute ! Car PARATTE, sur les crêtes, voit la fumée, comprend que c'est le moment d'attaquer, ce qu'il fait par le nord du village avec la troupe envoyée vers Ceyrac. Il déloge les camisards. Ceux ci se défilent entre les murets, dans le lit du ruisseau d'Artigues, se replient vers le sud avec un feu nourri. Mais là ils tombent sur PARATTE avec ses dragons et ses grenadiers. La fusillade met bas de nombreux dragons, c'est une action très violente. Rolland et ses compagnons, débordés, avec leur faible cavalerie, cherchent leur salut tout en se battant comme des lions vers ces bois complices leur habituel refuge, vers ce bois de Monnier si proche et si lointain à la fois lorsqu'il faut l'atteindre en se battant sur la plaine nue. Ils s'en approchent, se voient sauvés, mais des décharges de mousqueterie pêtent soudain, couchent tous ces jeunes cévenols ; les Miquelets, les soldats du Roi se débusquent, se démasquent et tirent "rapidement" - trois minutes entre deux coups ! - beaucoup d'hommes tombent. Evidemment les Miquelets se sont groupés autour des sentiers pierreux et étroits qui montent dans le bois de Monnier :

- on n'y passe 3 de front ! Il y a d'héroïques actions, le camisard "La FORET" avec son groupe, réussit à contenir les Miquelets et assure un peu le passage aux siens, vers les crêtes. Le combat se poursuit jusqu'à l'Ermitage de Monnier, petite chapelle très ancienne, lieu de paix et de prière encore vénéré. Le chef camisard SERRES meurt en ce lieu. Le combat cesse. Les survivants, du col, voient l'Aigoual, le refuge ! Ils se prennent à espérer, fuient vers Montpellier, Ganges et Lassalle, certains vont à Durfort et y brûlent l'église, en réponse à MONTREVEL, qui est vainqueur. 4 à 500 camisards sont morts. Rolland est sain et sauf bien que la rumeur le compte mort. Cavalier, malade, de son lit, le juge mal d'avoir autant exposé ses jeunes gens au lieu de les garder en Hautes Cévennes. Terribles moments... Comme à chaque fois dans l'histoire des hommes, la violence naît de la violence... La fin de 1703 va voir le "RAZEMENT", le "BRULEMENT" des Cévennes, avant qu'en 1704 MONTREVEL tombe en disgrâce et laisse la place au Maréchal de VILLARS, illustre et plus habile. Gardons la mémoire, pour qu'ils ne meurent pas une deuxième fois par l'oubli, de tous ces garçons de vingt ans qui ont donné leur vie parce qu'ils ne pouvaient admettre de ne pas être libres dans leur conscience... Aussi de tous ceux, enrôlés par un pouvoir absolu poussant jusqu'à l'absurde la défense de ses fondements... Laissons VOLTAIRE conclure en exposant le résultat social de cette persécution religieuse si longue, si incroyablement faussée.

<< Prés de cinquante mille familles, en trois ans de temps, sortirent du royaume. Elles allèrent

Bibliographie, Bataille de Pompignan

- SAINT-SIMON : "Mémoires" (1788)
- " : "supplément aux "Mémoires" (1789)
- VOLTAIRE : cité par SAINT-SIMON EN 1789
- D'AIGREFEUILLE : "Histoire de la ville de Montpellier"
- Jean CAVALIER : "Mémoires sur la guerre des Camisards"
- André CHANSON : "Castanet, le Camisard de l'Aigoual"
- J. Baptiste LOUVRELEUL : "Histoire du fanatisme renouvelé"
- La révocation de l'Edit de Nantes (colloque de 1986)
- Eugène BONNEMERE : "Histoire des Camisards"
- J. de GIRARD : "La guerre des Camisards dans la vallée Borgne"
- Philippe JOUTARD : "Les Camisards"
- Jean Pierre CHABROL : "Les Fous de DIEU"
- P.U.F. (CABANEL) : "Histoire des Cévennes"
- Jacques GAUBIAC (2003) : "L'Empire de la Conscience"
- Michel MOURGUES : "Dieu et Sang en Cévennes"
- " : "Histoire du Canton de Ganges"

porter chez les étrangers les arts, les manufactures, la richesse. Presque tout le nord de l'Allemagne, pays encore agreste et dénué d'industrie, reçut une nouvelle face de cette multitude transplantée. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas, qu'on achetait auparavant de la France, furent fabriqués par eux. Un faubourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers en soie ; d'autres y portèrent l'art de donner la perfection aux cristaux, qui fut alors perdu en France. Ainsi la France perdit environ cinq cent mille habitants, une quantité prodigieuse d'espèces et surtout des arts dont les ennemis s'enrichirent. >> VOLTAIRE.

L'ancêtre du pont de Serody

Au début, il y avait un gué pour franchir l'Alzon sur le chemin de Montpellier, aujourd'hui la draille.
Un acte passé le 28 décembre 1670 chez Jacques Banal, notaire de Saint-Bauzille-de-Putois, Archives Départementales de l'Hérault référence 2E77/29, nous révèle la passation du marché pour construire le premier pont. Pour la compréhension du texte seuls quelques mots et expressions originales sont conservés. Le prix-fait était emporté par le moins disant des concurrents et se passait à la bougie.

- Ont été présents, François Cambessedes, premier consul moderne du lieu de Saint-Bauzille-de-Putois, Paul Bancal, viguier, Jean Fesquet, notaire royal, et Claude de la Combe, tous habitants du dit lieu, lesquels de leur gré et volonté en qualité de députés de la communauté et par délibération du conseil prise par les habitants le 16 novembre dernier, baillent à prix-fait à Anthoine et François Montfajon, père et fils, et à Jean Chalier, maîtres massons, habitants du dit lieu ici présents stipulant et acceptant savoir de la construction et ouvrage du pont qu'il convient faire sur la rivière appelée d'alzon qui est dans le terroir du dit lieu et sur le grand chemin de Montpellier à Ganges.
Construction suivant et ainsi qu'il est annoncé dans le devis qui en a été dressé au contrat du prix-fait, fait et passé aux dits Cambessedes, Fesquet et au dit Chalier, au nom de la communauté, par Messire Gaspard de Ranchin, chanoine en l'église cathédrale Saint Pierre de Montpellier, vicaire général et official de monseigneur l'évêque de Montpellier, noble Charles de Varande, sieur de Frescalin, maréchal de bataille et armée du Roy, premier consul et viguier de Montpellier, conseiller ordinaire, et noble Estienne de Planque, syndic du diocèse, contrat reçu par maître Bertrand, notaire à Montpellier, le 5 novembre 1670.
S'ensuivent, les dits Montfajon, père et fils, et Jean Chalier, maître massons, s'obligent solidairement l'un pour l'autre et le seul pour le tous, sans division ni discussion, promettent et s'obligent de faire et construire un pont à l'endroit de la terre appartenant à Caizergues du dit lieu et contre les terres des nommés Causse et Verdier, de la longueur de 12 canes y compris les avants pont, de la largeur de deux canes, auquel ils feront trois arcades, savoir la plus grande d'icelles du costé du terroir des dits Causse et Verdier, de trois canes, 4 pans et 13 pans d'hauteur sous la clef de voute. Sera soutenue la dite arcade costé de la terre des dits Causse et Verdier par une ancoule ou massif, qui servira d'avant pont, de 2 canes de longueur et pareilhe largeur, et costé terre de Caizergues seront tenus de faire une ancoule de la longueur de 10 pans et de 3 canes 2 pans de largeur.
(nous sautons la description du même genre avec des dimensions plus réduites des deux autres arches et ancoules)
Après la plus petite arche, construction d'une muraille d'une cane de long en massif et de la même largeur de 2 pans qui ira finir contre la terre du dit Caizergues et qui servira d'avant pont, et de chaque costé, une muraille pour soutenir le terrain.
Les dit Montfajon et Chalier devront faire les dits pont et ouvrages de bonnes pierres de taille bien massonnées et de paver tout le dit pont de bonne pierres, avec sable et bon gravier et finalement faire les parabandes du pont de la largeur d'un pan et demi d'un costé et trois pans d'autre, couvertes de pierres de taille ou de jas et de fournir le tout comme Pierre, chauz, sable, gravier et autres choses nécessaires. De bien faire le dit ouvrage entre ici et le premier de novembre de l'année prochaine, prix et somme de 600 livres en trois payes, à savoir, un tiers au commencement du travail, l'autre tiers au milieu du travail et l'autre tiers restant après que le travail et ouvrage seront faits.
Pour plus d'assurance et à la prière de Anthoine et François Montfajon et de Jean Chalier, Jean Montfajon fils et donataire du dit Anthoine, se porte caution.
Témoins de l'acte : Guilhaume Albert, prêtre vicaire perpétuel de Saint-Bauzille-de-Putois, Jean Valat, du mas de Valrac, Anthoine Gay, d'Agonès, Jean Baudran.
Tous signent à l'exception de François Montfajon et Jean Chalier.

Jacques-Olivier Brice

C'est la rentrée à l'école de musique

« La Lyre Saint-Bauzilloise ».

L'école de musique a repris ses activités en ce début d'automne. Elle accueille cette année 42 élèves, enfants et adultes, résidents des communes de Saint-Bauzille-de-Putois, Agones, Brissac, Cazilhac, Laroque et Montoulieu dans les locaux rénovés mis à la disposition de l'association par la Mairie de St Bauzille au-dessus de la Bibliothèque municipale.

Petits et grands ont le choix d'étudier le **piano**, la **guitare**, les **flûtes**, le **violon**, le **saxophone**, l'**accordéon** et les **percussions**. Les cours individuels d'instrument d'une durée de 30mn sont accompagnés, pour les enfants, de cours collectifs de solfège répartis en 4 niveaux. Les plus avancés d'entre eux se retrouvent régulièrement pour une **pratique instrumentale d'ensemble.**

Des places sont encore disponibles en flûte, violon, saxophone, accordéon et percussions.

Un cours d'**éveil musical et instrumental** de 45mn permet aux plus jeunes à partir de 5 ans de s'initier en douceur à la musique par la découverte des instruments, du chant, de l'improvisation et même du dessin.

Enfin, un atelier de **pratique instrumentale pour adultes** se mettra en place en janvier et accueillera les instrumentistes amateurs.
N'hésitez pas à contacter les responsables de l'association pour plus de renseignements ou pour une inscription.

Adresse postale :
« La Lyre Saint-Bauzilloise »,
Mairie, 34190 Saint-Bauzille-de-Putois

Tél: Nathalie Domergue
04-67-73-53-02 -
Fax : 04-67-73-23-30
Mail :
ecole.thaurac.cm@wanadoo.fr

Plan d'interventions graduées en cas de crues et d'inondations.

La méthode consiste à établir une cartographie des zones inondables correspondant aux trois niveaux jaune-orange-rouge, avec les enjeux classés en quatre niveaux de vulnérabilité, de 1 : enjeu matériel uniquement à 4 : nombreuses vies humaines en jeu.
Ceci permet d'ordonner les actions d'abord en fonction des niveaux de risques attendus "jaune à rouge".
Ces procédures ne sont évidemment qu'indicatives, le responsable local ayant à sa charge de les moduler en fonction des contraintes du moment.
Depuis le 1 octobre 2003 la municipalité a mis en place sur l'Alzon la télégestion électronique au service de l'annonce de crues, un système végapuls 51 K capteur radar + une échelle millimétrique + une centrale de mesures, télésurveillance Nivemac 98 M, transmission téléphone RTC. La réception des alarmes sur le minitel et sur le téléphone portable, de l'employé de permanence.
Rappel historique : La pluviométrie,
Il tombe en moyenne et par an de 550 à 2200 mm d'eau sur le Languedoc-Roussillon, avec une moyenne proche de 1000 mm, la région est ainsi plus arrosée que la plupart des régions du nord de la France. Cependant le nombre de jours de pluie y est nettement plus faible, le littoral montpelliérain reçoit l'essentiel de ses 750 mm en une soixantaine de journées.
Une région marquée par des extrêmes climatiques.
Des épisodes de plusieurs mois sans précipitations sont assez fréquentes, provocant des sécheresses d'été ou d'hiver auxquelles l'homme a su s'adapter.
<<Prépondérance de la culture de la vigne, ressource pour l'eau potable issue des nappes souterraines. A l'opposé, des précipitations diluviennes de très fortes intensités 100 mm en quelques heures ou plus de 200 mm en 24 heures mais souvent assez localisées, surviennent chaque année en plusieurs endroits de la région. Les Cévennes sont particulièrement exposées, mais aucun secteur géographique n'est à l'abri de ce type d'aléa. Pouvant aussi être géographiquement étendus, ils génèrent de véritables catastrophes. Chacun a encore en mémoire les grands évènements du siècle. Prés d'un mètre d'eau le 28 septembre 1900 sur la région du Mont Aigoual. Octobre 1958. Novembre 1994. Septembre et octobre 1995. Si ces plans ne sauraient réduire l'intensité des évènements à venir, ils permettront d'en limiter l'impact. Le plan de prévention des risques sur la commune a été réaisé par Jean BRESSON et Roger MISSONNIER aidés par la DIREN et l'école des Mines de St Etienne.

Jean BRESSON

Prévenir :

N° téléphones en page 4

- Base de Canoës,
- Camping municipal,
- Salle des fêtes,
- Hameau des Sauzèdes.

Prévenir en plus :

- Salle de Rencontres
- Camping municipal,
- Hameau des Sauzèdes,
- Habitants nord Place du Près, Place du Près et rue Maigre,
- Services municipaux.

Prévenir en plus :

- Riverains « Lou Crozès »,
- Hameau nord des Sauzèdes.

Si menaces de l'Alzon :

- Zone industrielle sud,
- Hameau de Sérody.

Crues historiques
débits - niveaux - temps de retour

1 à 2 ans	350 m3/s	2,8 m
JAUNE	déc 2000	2,8 m
	sept 2002	3,9 m
	oct 1993	4,2 m
3 à 5 ans	750 m3/s	4,5 m
ORANGE	nov 1997	4,7m
	oct 1995	5,0m ; 5,4m
	sept 1995	5,7 m
10 à 20 ans	1100 m3/s	6,0 m
ROUGE	déc 1997	6,6 m
	nov 1994	7,5 m
	oct 1958	8,0 m

Actions conseillées :

Actions à poursuivre pendant toute l'alerte

- Surveiller le niveau de l'Hérault au nord
- Surveiller la montée de l'Alzon

Niveau JAUNE
> 2.50 m à Ganges

Vulnérabilité

- Evacuer base de canoës, 4
- Evacuer le hameau Sud des Sauzèdes, 3
- Evacuer rue Maigre, 3
- Barrer les routes (D 986 au nord), 3
- Evacuer parking bord de l'Hérault, 2
- Stopper pompes AEP du Rieutor, 1
- Neutraliser l'ancienne STEP. 1

ORANGE

Niveau ORANGE
> 3.50 m à Ganges

Vulnérabilité

- Evacuer Salle des Rencontres, 4
- Evacuer Camping municipal, 4
- Evacuer les habitants Place du Près, et nord Place du Près. 3
- Barrer route D108, 3
- Evacuer habitants « Lou Crozès », 2
- Arrêter station d'épuration 2
- 1

Si menaces de l'Alzon :

- Barrer route D986 (au sud), 2
- Evacuer ZI sud, 2
- Evacuer hameau de Sérody. 2

Niveau ROUGE
> 6.00 m à Ganges

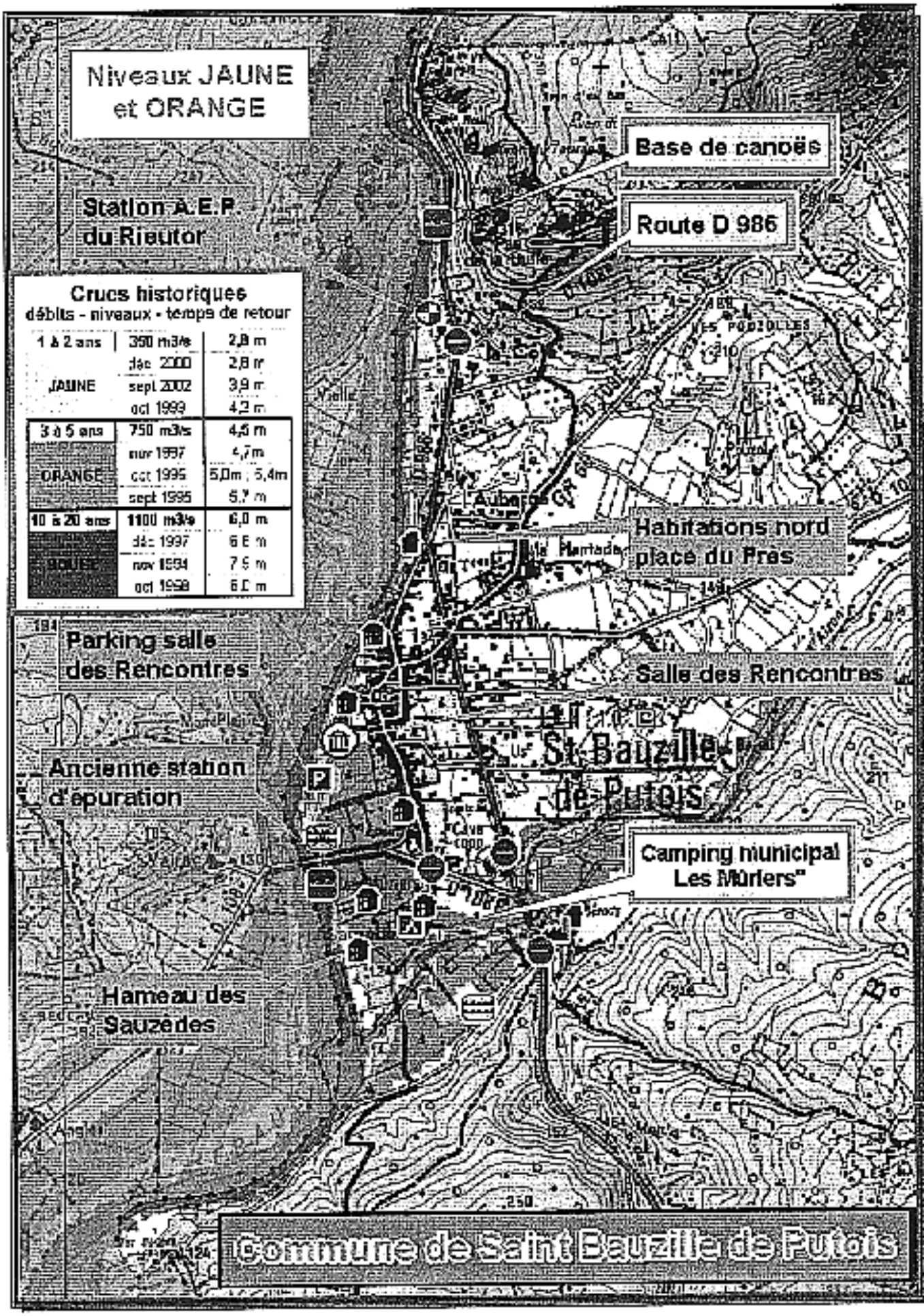
Niveaux JAUNE et ORANGE
Crues historiques
débits - niveaux - temps de retour
1 à 2 ans | 350 m3/s | 2,8 m
déc 2000 | 2,8 m
JAUNE | sept 2002 | 3,9 m
oct 1999 | 4,2 m
3 à 5 ans | 750 m3/s | 4,6 m
nov 1997 | 4,7 m
ORANGE | oct 1995 | 5,0m ; 5,4m
sept 1995 | 5,7 m
10 à 20 ans | 1100 m3/s | 6,0 m
déc 1997 | 6,6 m
ROUGE | nov 1994 | 7,6 m
oct 1998 | 8,0 m
Station A.E.P. du Rieutor
Base de canoës
Route D 986
Habitations nord place du Pres
Parking salle des Rencontres
Salle des Rencontres
Ancienne station d'épuration
St Bauzille de Putois
Camping municipal Les Mûriers"
Hameau des Sauzedes
Commune de Saint Bauzille de Putois

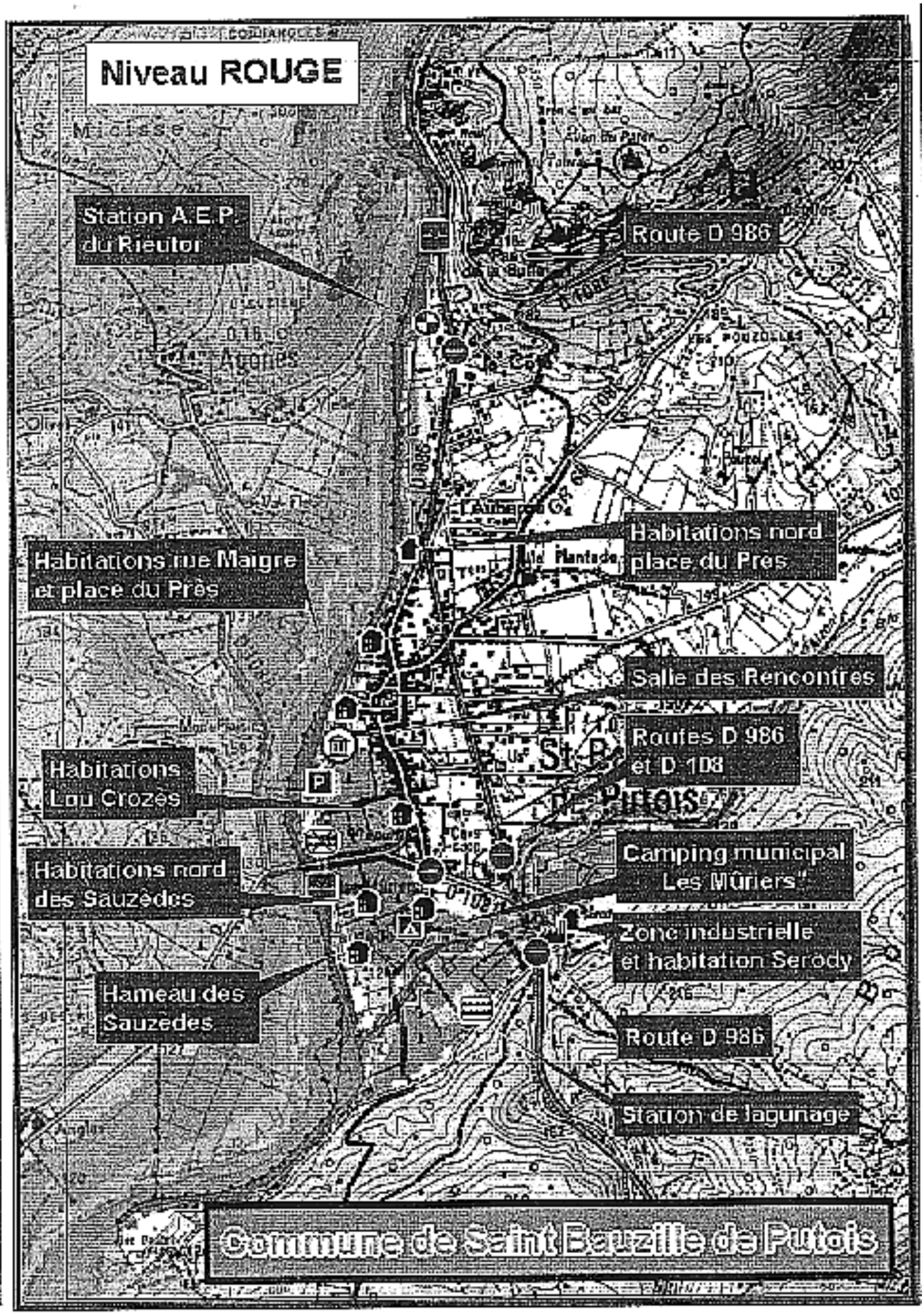
Niveau ROUGE
Station A.E.P. du Rieutor
Route D 986
Habitations nord place du Près
Habitations rue Maigre et place du Près
Salle des Rencontres
Routes D 986 et D 108
Habitations Lou Crozès
Camping municipal "Les Mûriers"
Habitations nord des Sauzèdes
Zone industrielle et habitation Serody
Hameau des Sauzedes
Route D 986
Station de lagunage
Commune de Saint Bauzille de Putois

Carte des sentiers sur le plateau du Thaurac

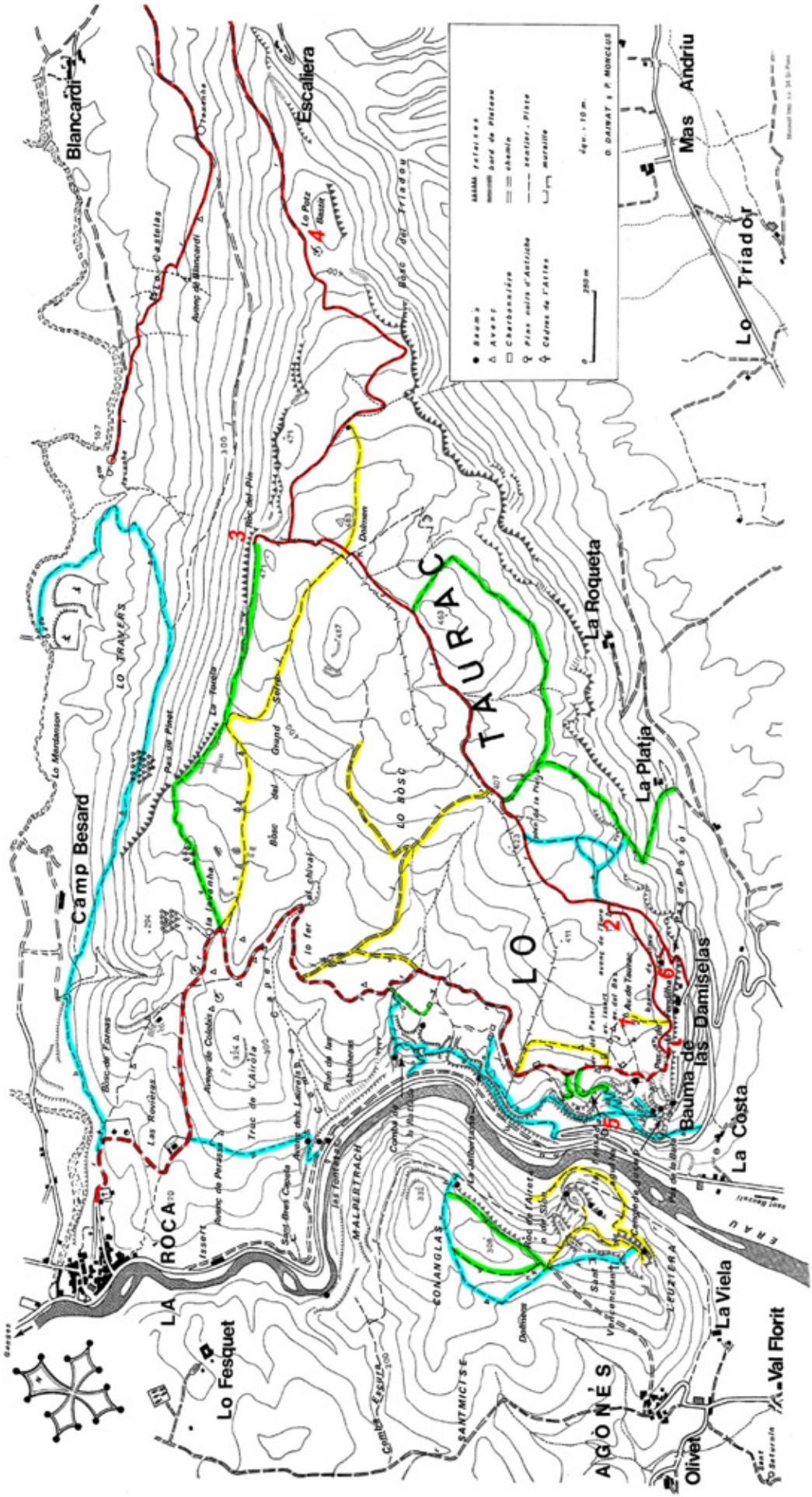

Promenade sur le rocher de Thaurac...

Jacques DEFLEUR

Vous l'avez peut-être remarqué ?

Sur les tuyaux de descente des eaux pluviales, place du Christ, ces traces rectangulaires de peinture rouge et blanche, superposées comme des signes de guerre sur le front des Sioux. Le début d'un G.R. sentier de Grandes Randonnées, me dit-on. Intrigué, je posais la question à des initiés. Marianick et Louis me répondaient, c'est le G.R.60. Il vient du Sud. Il passe par le Ravin des Arcs, contourne la Carrière de Pioch Camp et après le Mas de la Baraque, il se confond avec la Draille qui arrive au Four Cagaïre. Il traverse le village par la Grand-rue, la rue de l'Agantic puis la route de la Grotte. Puis à gauche par le chemin de la Croix verte, la Coste, jusqu'à la Grotte. Il traverse le plateau du Thaurac, direction Laroque. Il continue vers les Cévennes et le Massif Central. Vers les années 1970, les frères DAINAT, Denis, Jacques et Pierre ont balisé de long en large ce plateau, de sentiers de différentes couleurs, rouge, jaune, vert et bleu en indiquant tous les points remarquables. Je demandais à Marianick et à Louis de m'accompagner, pour ne rien manquer. Il suffit de bien regarder soit sur les rocs, soit sur les troncs des chênes verts pour bien se situer. Avant de s'élancer dans cette aventure, parlons un peu de préparatifs. Tout d'abord l'équipement, surtout de bonnes chaussures de marche.

Prévoir des boissons fraîches et du ravitaillement, petit déjeuner ou autres suivant les horaires que vous choisirez. Il faut compter trois heures de marche. Ne pas oublier son portable et se faire accompagner par quelqu'un qui connaît tous les passages et les secrets, pour éviter les pertes de temps ou de passer à coté d'un site qui peut être caché, accessible par un petit sentier dont l'entrée peut échapper à votre regard. Je vous propose deux itinéraires, qui se recoupent, mais ils sont complémentaires et permettent d'apprécier l'ensemble du plateau. Le premier est celui qui vous conduira à Montoulieu, au lieu -dit "l'Escaliéra". Il surplombe la vallée de l'Alzon avec un bref coup d'oeil mais si beau sur la vallée du "Merdanson" sur les domaines du Pin et de Blancardy. Pour atteindre le plateau, il existe plusieurs possibilités. Marianick et Louis m'ont proposé, celle du G.R.60. Il part du pied du transformateur situé sur la plate-forme supérieure de la Grotte des Demoiselles, juste avant la descente sur St Bauzille. Il est très bien matérialisé et patiné par les nombreux passages. Pourquoi ce choix ? Parce que cette montée est courte, abrupte, il est vrai avec quelques points d'escalade au milieu des rochers, disposés là pour servir de marches. Nous arrivons ainsi, tout de suite au coeur du sujet, un peu essoufflés mais heureux et satisfaits de notre petit exploit. A mi-pente, il se présente deux possibilités, à gauche balisé en rouge et blanc, le G.R.60, direction "La Roca", Laroque, à droite balisée en rouge "Roc del Pin", le Rocher du Pin. C'est celle là que nous avons choisie. De temps en temps vous verrez sur les cotés, des départs de petits sentiers. Ils ne sont pas balisés, ils vous conduiront vers un site où vous surplomberez un magnifique panorama, bien sûr si au bout d'un kilomètre il ne se présente rien, il vaut mieux faire demi tour. Ceux qui sont balisés vous conduiront toujours vers un site remarquable. Le premier site à voir vous sera indiqué en lettres rouges sur un rocher plat "L'Aven du Taurac", l'entrée naturelle de la Grotte des Demoiselles, on vous le montre par en dessous lorsque vous visitez la Grotte avec toutes les histoires de sa découverte et d'où provient ce nom des Demoiselles. Trou circulaire dans la roche, il est entouré d'une haute clôture métallique, impénétrable, nous continuons sans nous attarder. Par contre le prochain "L'Aven de L'Eure" mérite le détour, il est en forme d'arc de cercle, entouré dune végétation dense où domine le lierre, d'où son nom en occitan "l'eure". Un peu plus loin sur la droite un départ de sentier balisé en jaune, sur un rocher est inscrit en lettres rouges "Pas de Pozols" (Pouzols), une des montées possibles pour rejoindre le plateau, elle débute de l'autre coté de la plateforme supérieure de la Grotte des Demoiselles, plus longue mais moins abrupte. Là, à vos pieds au bord du sentier à droite, entre un bouquet de chênes verts, une conque creusée dans le roc pour retenir l'eau de pluie. Est -elle naturelle ? Ou l'oeuvre de nos anciens ? Pour limiter l'évaporation les anciens avaient trouvé une pierre plate, un galet de rivière, qui s'adaptait exactement à ses dimensions. Puis nous passons à travers une brèche d'un mur en pierre sèche, il représente les limites de la commune de Laroque, des

Le Lierre grimpant. Hacher des feuilles de lierre. Les faire macérer huit jours dans de l'alcool à 30° après avoir fermé le flacon. Filtrer. Après la douche, passer cette solution sur les zones susceptibles de voir apparaître la cellulite.

bords de l'Hérault jusqu'au "Roc del Pin". Ouvrage qui vous laisse rêveur, comment nos anciens avaient-ils le temps d'ajuster ces pierres qui ont résisté aux épreuves du temps, sur trois kilomètres et à travers bois. Nous suivons les traces rouges, une inscription "Dolmen", deux pierres plates disposées verticalement, il manque la pierre supérieure qui aurait peut-être permis à notre imagination de s'évader un peu. Puis une autre inscription nous prévient "Roc del Pin". Il surplombe la vallée du "Merdanson" au-dessus du domaine du Pin. Vous arrivez

Jamais je n'ai tant pensé, tant existé, tant vécu, tant été moi si j'ose dire, que dans les voyages que j'ai faits à pied.
Jean Jacques ROUSSEAU

sur une terrasse blanche éclaboussée de soleil qui vous fait cligner des yeux, lézardée de profondes crevasses qu'il faut enjamber pour arriver au bord du précipice. D'un seul coup, à vos pieds, le vide, de part et d'autre une forêt de chênes verts, jusqu'à la plaine, recouverte de vignes. C'est là sur ce promontoire que nous allons déjeuner, à l'ombre, après une heure et demie de marche. Nous trouvons même un rocher de forme circulaire d'un mètre de diamètre, en forme de table, l'érosion a creusé tout autour permettant ainsi de disposer de siéges. Juste réconfort qui nous permet de nous remémorer ce que nous venons de vivre. Toutes ces cigales qui, à notre approche s'envolent affolées jusqu'à nous heurter. Ce silence profond, pas un cri d'oiseau, pas un départ apeuré d'une bête quelconque, une immensité de verdure qu'il faut affronter maintenant. Il est vrai que nous avons marché, entouré de lauzes crevassées, à travers lesquelles émergent des chênes verts comme agrippés à la rocaille. Seul le chêne vert peut s'établir dans de telles conditions. Dans les préparatifs j'avais oublié de vous signaler de prendre des jumelles et un appareil photographique. Je pris donc quelques clichés et il était temps de repartir. D'un seul coup nous avons remarqué un changement : moins de lauzes et plus de terre rouge, argileuse, la végétation s'épaissit un peu plus. Trois percées, des clairières, les chasseurs les appellent "Frigoulas", le petit, le grand, pour les définir et les situer. Espace recouvert de hautes herbes jaunies, sèches, parsemées de genets sauvages,"argelas" et de thym, "frigoule" avec ses bois noueux entourés à leur extrémité de petites feuilles encore vertes prouvant sa résistance aux rayons ardents du soleil; Il embaume l'air. Ces Frigoulas sont harmonieusement disposés, à distance égale, peut-être pour nous permette de reprendre notre respiration, de nous libérer de l'étreinte de la végétation. Nous revenons du côté de la vallée de l'Alzon. Deux pistes d'envol de deltaplane nous permettent de jouir du spectacle. Nous empruntons pour revenir un chemin de charrette. Surprise, sur le coté gauche, un puits construit en pierre sèche "Lou Pous Bastit" (le puit bâti), je me penche sur la margelle, l'eau affleure à tout juste cinq mètres en dessous. Louis précise qu'il a toujours vu de l'eau. D'ailleurs cachés dans les buissons, il se trouve une corde avec un seau pour recueillir l'eau et abreuver les chiens de chasse assoiffés après une longue course derrière les sangliers. Et vous arrivez à "L'Escalièra", juste au dessus du village de Montoulieu. Nous avions prévu de laisser un véhicule à cet endroit pour nous permettre de revenir chercher l'autre véhicule laissé sur la plate-forme de la Grotte des Demoiselles.

Je terminerai par la description du second itinéraire qui est un mélange de difficultés d'escalade, vite oubliées devant de magnifiques panoramas et d'espaces taillés dans le roc par la nature, utilisés par l'homme de différentes manières suivant l'époque. Le point de départ est le même. Quand se présente à mi-pente la première bifurcation, il faut prendre à gauche balisé en rouge et blanc, le G.R.60, direction "La Roca", Laroque. Premier arrêt, vers le sommet, pour reprendre son souffle, une piste d'envol de deltaplane, une bâche est étendue sur le sol, certainement une piste de prise d'élan. St Bauzille est à nos pieds, nous repérons nos maisons respectives, les nouvelles constructions avec les commentaires appropriés...
magnifique...Première inscription "La Bauma del Solehl", la grotte du soleil, site réservé aux escaladeurs et aux spéléologues. Puis un point remarquable "La Lausada", les lauzes, Pour le rejoindre deux sentiers, le premier sur votre gauche balisé en vert, il est difficile. Vous pouvez continuer et attendre un autre sentier balisé en bleu, il vous mènera plus facilement vers ce point. C'est une vaste plate-forme qui surplombe les gorges de l'Hérault, avec une partie arrondie comme la moitié d'un tunnel creusée dans le rocher. Endroit prévu pour le pique-nique, avec cet abri naturel qui nous protège du soleil, de la pluie et même de la neige : paraît-il que certaines personnes sont venues y fêter le nouvel an.

De ce promontoire c'est une vue imprenable sur la rivière. L'eau est d'une couleur bleu foncé tirant sur le vert avec de nombreux remous blancs, tumultueux, là où elle rencontre des obstacles qui contrarient son cheminement. La rivière est paisible mais elle fronce déjà les sourcils en attendant l'équinoxe. Nous

sommes entourés de falaises couleur ocre, de chênes verts, spectacle sauvage...attention au vertige... comme nous sommes petits sur ce balcon rocheux, à cet instant précis nous envions ce faucon crécelle qui nous survole et peut profiter du moindre recoin qui échappe à notre regard.

Marianick nous désigne les monts d'en face vers Agonès, l'Euzière, le Sion en forme du bicorne de Napoléon, cela fera l'objet d'une prochaine promenade suivie d'un article. La prochaine surprise, une fois regagné le G.R.60, est une charbonnière reconstituée. Un amoncellement de morceaux de bois dressés verticalement les uns contre les autres, en forme de meule de foin avec à son extrémité une cheminée. Le tout était recouvert de terre, pour que le bois se consume à l'intérieur et se transforme en charbon de bois. C'était une surveillance de tous les instants, il ne fallait pas que la terre s'écroule et laisse filtrer de l'air attisant les flammes et détruisant des heures de travail harassant. C'est pour cela qu'ils construisaient un abri en pierre sèche tout proche de la charbonnière. Nous traversons maintenant "Plan de las Abelheras" plan des abeilles, c'est là que je découvre mon ignorance devant les nombreuses espèces d'arbres et d'arbustes. Le Cornouiller, par exemple qui fleurit le premier, les anciens disaient "le cornouiller est en fleur, finies les veillées devant la cheminée", c'est un petit arbre à port touffu. Le mâle produit des fruits comestibles de couleur rouge quand ils sont mûrs. Ils peuvent servir à faire des marmelades, spécialité du Mas de Coulet. Son bois est dur, il était utilisé pour constituer les barreaux des échelles. Des chênes blancs qui donnent plus de majesté à cette forêt, par leur port et leur hauteur, leur

La charbonnière

couleur verte est plus tendre, du marron au bord des feuilles prouve qu'ils souffrent aussi de la chaleur. Si vous êtes des connaisseurs vous découvrirez des pins noirs d'Autriche, des cèdres de l'Atlas. Nous arrivons au "Roc del Pin", toujours le petit déjeuner, avec une anecdote qui pourra vous servir. En coupant son pain, Louis laisse tomber son couteau, il glisse sur le rocher plat et disparaît dans une lézarde. Nous avons tout essayé, il est toujours là-haut. La prochaine fois nous amènerons un aimant... Quand nous arrivons à l'inscription "Pas de Pozols", nous l'empruntons pour changer et nous apercevoir que la descente est agréable. Un dernier effort avant d'arriver à la route, c'est inscrit par terre en petites lettres rouges, il faut être attentif, "Bauma d'Aimé" Pour y accéder la pente est rude et glissante mais vous découvrirez une bergerie d'un autre monde. C'est une large ouverture creusée dans le roc, profonde qui peut recevoir une centaine de bêtes. Le propriétaire a construit un muret devant avec une porte en bois, il pouvait laisser ses bêtes à l'abri.

Pour écrire cet article, je suis monté trois fois sur le plateau et chaque fois ce fut un immense plaisir de nouvelles découvertes et de nouvelles sensations, il y a tant à voir. J'y retournerai pour marcher plus doucement, pour déguster tout ce qui se présentera. Faire courir mon imagination à travers les âges. Me ressourcer dans cette immensité où le calme est propice à la méditation. Entendre ces nombreuses questions dont certaines réponses sont encore énigmatiques.

Plan de las Abelhas : plan des abeilles : Denis DAINAT ajoute dans son livre, il y a aussi une orchidée qui s'appelle en langage commun Ophris abeille, elle pousse dans le coin.

J'espère vous avoir donné l'envie de parcourir ce plateau de Thaurac... C'est l'aventure...

Je voudrais remercier tout particulièrement ceux qui m'ont conduit et conseillé Marianick et Louis, M. Denis DAINAT qui m'a permis d'éditer la carte où figurent tous les sentiers ainsi que quelques remarques que j'ai lu dans son livre qui n'est plus édité. Encore un fois merci pour votre aide efficace.

La clé des songes

Conte de Jean SUZANNE

Il était une fois...Pourquoi une fois ? C'est vrai que ce que l'on raconte dans une histoire, ça s'est produit une seule fois, mais ça peut se répéter avec des mots autant de fois que l'on veut, autant de fois qu'il y a quelqu'un pour le raconter et quelqu'un pour l'écouter ou le lire. Donc, il était une fois...Un chemin de campagne, et sur ce chemin de campagne, un marcheur. Il n'était ni jeune, ni vieux. Ses vêtements étaient gris. Son sac était gris. Ses cheveux étaient gris. Son regard était gris. Tout en lui était ordinaire, terne, sans rien pour attirer l'attention de ceux qui auraient pu le croiser. Pourtant, derrière lui, au dernier tournant, venait d'apparaître un petit garçon qui courait, la main levée comme à l'école, quand on veut prendre la parole en classe :

- Monsieur, monsieur... ! Le marcheur a regardé autour de lui : personne. Etonné d'être appelé "monsieur", il s'est arrêté, s'est retourné et il a vu le petit garçon. Celui-ci, tout essoufflé, lui a tendu un petit paquet.

- Monsieur, vous avez perdu ça. " Le marcheur a regardé le paquet et a dit : " je ne l'ai pas perdu. Je l'ai laissé tomber exprès pour que tu le ramasses." Et devant l'étonnement du gamin il poursuit : " tu l'aurais gardé, ça n'avait pas d'importance. Mais tu me l'as rapporté, et c'est très bien. "

- Qu'est-ce que c'est ? " Le marcheur ouvre le paquet.

- Tu vois, c'est une clé.

- Elle ouvre quoi ?

- Beaucoup de choses. On l'appelle "la clé des songes". Ce soir, avant de t'endormir, tu la mets sous l'oreiller et toute la nuit, tu fais de très beaux rêves. Prends-là. Mais il faut que tu rentres à la maison. Tes parents vont s'inquiéter. Et, moi, je dois partir. Adieu, bonhomme. "

- Merci, monsieur. " Et le petit garçon est parti avec la clé. Et chaque nuit, dans son lit, il faisait des rêves merveilleux.

Le temps a passé. Le petit garçon a grandi. Il est devenu un beau jeune homme. Il a rencontré une belle jeune fille. Ils ont eu une petite fille qu'ils ont appelée "Marion". Un jour que Marion revenait de l'école, sur le chemin de la maison, elle a rencontré un vieil homme qui marchait. Il était vêtu de gris, portait un sac gris. Son regard était gris mais sa barbe et ses cheveux étaient blancs.

- Bonjour Marion, " dit le marcheur.

- Bonjour Monsieur. Vous savez mon nom ?

- Bien sûr. C'est ton papa qui me l'a dit.

- Vous connaissez aussi mon papa ? "

- Je l'ai vu il y a très longtemps; il avait ton âge. On ne s'est pas revu depuis.

- Mais alors il ne pouvait pas savoir que j'existais ?

- Non. Mais depuis, il me l'a dit, en rêve.

- Vous rêvez, vous aussi ?

- Bien sûr. Et en plus, je connais tous les rêves de ton papa, de ta maman, et même tous les tiens. Ton papa, tout petit, rêvait d'avoir un jour une petite fille qui s'appellerait Marion. Ta maman aussi d'ailleurs. C'est pour ça qu'ils se sont rencontrés, et que tu es venue au monde. Et toi, je sais que tu rêves souvent de devenir un jour une aviatrice. "

- Ca alors ! Mais comment vous faites pour savoir tout ça. "

- Sous ton oreiller, il y a une clé. J'ai la même dans mon sac. C'est elle qui m'a dit tout ça.

- Papa et maman me l'ont donnée à mon dernier anniversaire. Ils m'ont dit qu'elle me ferait faire de beaux rêves. Et c'est vrai. J'ai beaucoup rêvé de belles choses.

- Alors, ne la perds pas. Garde là toute ta vie. Jusqu'à ce que tu rencontres un jour un beau jeune homme, avec qui tu auras un beau petit garçon. Tu lui donneras ta clé à ton tour et il fera de beaux rêves, lui aussi. Mais en attendant, il faut que tu rentres. Papa et maman t'attendent. Et moi, il faut que je parte. Adieu, Marion !

- Au revoir, Monsieur. "

Et le temps a passé. Devenue grande Marion est devenue pilote de ligne. Elle a épousé un bel aviateur. Ensemble, ils ont eu un petit garçon qu'ils ont appelé Désiré. Au cours d'un de ses voyages. Elle a téléphoné chez elle, de l'hôtel.

- Papa n'est pas encore rentré ?

- Non maman. Il arrive demain.

- Rien de neuf à la maison ?

- Si. Ma nounou m'a dit qu'on a trouvé un monsieur sur le chemin. On croyait qu'il dormait. Mais non, il était mort.

- Comment il était ? - Il était tout gris. Et dans son sac gris, il y avait juste une clé. Ma nounou m'a dit qu'il avait un beau sourire, comme s'il rêvait en dormant.

- C'est bien petit bonhomme. Demain, quand papa rentrera, tu lui diras qu'il s'occupe de lui. Je crois qu'il le connaît. En attendant, je te fais de gros bisous. Et surtout ne perds pas la clé qui est sous ton oreiller. A bientôt, mon chéri... "

La clé de Désiré est restée sous son oreiller. Elle y restera longtemps encore. Jusqu'à ce qu'un jour, bien plus tard, quand il sera grand, il ait lui-même un enfant à qui il la confiera pour qu'il fasse de beaux rêves.

Le corps du vieux marcheur, lui, a été déposé dans le cimetière du village. Avec son

sac gris et avec la clé qui était dedans. Peut-être sous la dalle de pierre, sait-il toujours, grâce à elle, les rêves de celui ou celle qui garde l'autre clé sous son oreiller ? Allez savoir.
Mais un jour, il faudra que je vous raconte l'un de ces beaux rêves qu'ils ont faits, les uns ou les autres, grâce à cette clé ? A bientôt.

L'indifférence, elle nous tue à petit feu...

Fabien BOUVIE

Ces quelques mots extraits de la célèbre chanson de Gilbert BECAUD ont pris toute leur valeur au mois d'août en France. Dix mille morts de plus que d'habitude à la même période, ce n'est pas rien !
Certes, les conditions météorologiques étaient exceptionnelles, tout le monde les a vécues avec plus ou moins de difficultés.
En deux semaines la canicule a fait dans notre pays trois ou quatre fois plus de victimes que les attentats du 11 septembre 2001 à New York. Est ce la fatalité ? Ils étaient vieux donc un peu plus tôt un peu plus tard ? Des paroles entendues çà et là, par des irresponsables certainement qui ne le pensaient peut-être pas vraiment... La plupart d'entre nous souhaite comprendre ce qui s'est réellement passé. Deux causes essentielles sont à constater au sujet de cette hécatombe. La plus importante est l'isolement des personnes âgées dans les grandes villes. Délaissées le plus souvent par leur famille pour diverses raisons qu'elles soient d'ordre affectif ou géographique. Les personnes les plus démunies étaient les plus isolées, les plus fragilisées sous la canicule. Malheureusement c'est encore la sélection par l'argent qui frappe de nos jours. Etant donné le coût excessif des maisons de retraite de surcroît en secteur médicalisé, les personnes de modeste condition n'y ont souvent pas accès. L'évolution générale de la société et des modes de vie provoque la marginalisation de nos anciens. Les infirmières ont joué un rôle important dans la prévention mais celles-ci passent au mieux deux fois par jour à domicile compte tenu de leur planning surchargé. Pour éviter une déshydratation il faut boire au moins toutes les heures. Le système actuel d'aide à domicile est bâti sur l'idée d'un handicap physique, pas d'une surveillance permanente. En outre, il y a pénurie de personnel médical et paramédical, notamment dans les établissements de personnes âgées. Les infirmières hospitalières en service de réanimation sont également touchées. Elles ne tiennent que cinq ans usées par le stress, la surcharge de travail et de responsabilité le tout couronné par un manque de considération de l'administration. Les dernières restrictions budgétaires gouvernementales ne sont pas réjouissantes pour l'avenir. La réduction de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) dont le plafond des ressources a été baissé de 30% seuil au-dessous duquel on était exonéré du financement de celle-ci. Les bénéficiaires vivant chez eux doivent désormais financer 12% de leur maintien à domicile contre 5% auparavant. Le précédent gouvernement avait décidé un plan pluri annuel de financement des établissements d'hébergement pour personnes âgées. Cela devait coûter 183 millions d'euros par an sur cinq ans. En janvier 2003 le gouvernement a décidé de supprimer les crédits destinés à l'embauche de personnel. Sous la pression de plusieurs associations et syndicats de maisons de retraite les 18 mars et 18 juin dernier le gouvernement a finalement réinjecté 80 millions d'euros sur les 183 prévus ! Pascal CHAMVERT, président de l'Association des Directeurs d'Etablissement dit "Ce n'est pas seulement de l'amour et de la solidarité qu'il faut aux personnes âgées à domicile, ce sont des professionnels. Or ils sont peu nombreux c'est de ce point de vue là que la France a dix ou vingt ans de retard par rapport au reste de l'Europe. La surmortalité en France est incontestable". Nos gouvernants ont pu mesurer les carences du système public de santé depuis la découverte de l'ampleur des conséquences de la canicule. Le constat de ce désastre humain malgré l'âge avancé du plus grand nombre des victimes est avant tout l'indifférence des autres. On se préoccupe de son travail, de son bien être, de ses loisirs. Mais, plus particulièrement dans les villes, on se soucie de moins en moins de la santé de son voisin lorsqu'il est seul et âgé. N'oublions pas tout ce que l'on doit à nos aïeuls, leur vie a été rude et tourmentée, ils méritent beaucoup de respect et le droit de vieillir dans des conditions possibles. Chacn d'entre nous connaît un domaine où de sérieux gaspillages pourraient être évités et reversés au profit des personnes en fin de parcours. Messieurs de la France d'en haut faites des économies ailleurs que sur le dos des personnes vulnérables, même si elles ne sont plus dans le circuit de la distribution et du profit!...

3ème GRAND JEU CONCOURS Les réponses

Voici la première partie des réponses tant attendues à notre jeux de printemps. Pour vous donner une indication sur la réussite des concurrents, nous avons, en préambule à chaque question, noté le nombre de bonnes réponses.

Q12 (13/14) : Avant de devenir un parking cet espace était un enclos ceinturé par de hautes murailles en galets de rivière et servait de **parc transhumant**. En effet St Bauzille se situe sur un carrefour de drailles cévenoles. Chaque fin de printemps les troupeaux des garrigues montpelliéraines rejoignent par ces drailles les sommet cévenols pour y paître pendant les trois mois les plus chauds et redescendent mi septembre. Sur leur parcours des parcs communaux les recevaient pour leur halte journalière. Il y a bien longtemps que ce parc n'a plus accueilli de mouton. Rares sont ces troupeaux qui longent le chemin neuf. Aujourd'hui si un troupeau doit faire halte dans notre commune, les bergers préfèrent s'arrêter au "Four Cagaire" loin de la circulation.

Q14 (13/14) (13/14) : Cette croix est située au **rond point de l'auberge** au départ sur la route de Ganges. Elle se situait **à côté de la pharmacie** sur une petite bâtisse aujourd'hui démolie. Cette croix d'origine médiévale était la protectrice du hameau de l'auberge. Ce hameau en dehors du village était situé sur l'unique route en direction de Laroque.

Q17 (12/14) : Cette ouverture qui semble avoir été réalisée à la hâte dans ce portail, probablement par un charpentier est simplement un **guichet**. En 1929 quand le chantier du pont suspendu a commencé, la solde hebdomadaire des ouvriers était versée à cet endroit.

Thierry CELIE

Q15 (13/14) (13/14): La Spiruline.

C'est une CYANOBACTERIE, parmi 1500 autres de la même famille. Le nom savant est "ARTHROSPIRA PLATENSIS". On appelle aussi les cyanobactéries "algues bleues" parce contenant aussi un pigment de cette couleur.

L'intérêt majeur de la culture de cette algue est un potentiel énorme dans l'**alimentation facile en protéines de tous pays même primitifs et pauvres**.

Livre "SPIRULINE" Technique pratique et promesse (en français) Ripley D. FOX éditions Edisud 1999

Bruno GRANIER

Q19 (0/14) :

« La Vendangeuse » ouTourdre

C'est au mois d'octobre qu'on la retrouve dans les vignes où elle se nourrit avec prédilection d'appétissants raisins. Cette ***« Vendangeuse »*** ailée ainsi qualifiée n'est autre que ***la Grive Musicienne ou « Tourdre »***, de son nom scientifique ***Turdus philomélos*** *(=grive qui aime une mélodie**).***

On l'identifie grâce à son plumage blanc moucheté sous le ventre et à la couleur marron de ses ailes***.***

C'est la première de ses congénères telle que la ***Grive Litorne*** (au plumage gris bleuté), la ***Grive Draine*** (la plus grosse), et la ***Grive Mauvis*** (la plus petite), à venir s'installer dans nos régions au climat méditerranéen plus agréable à l'approche de l'hiver.

Le ***« Tourdre »*** vient surtout pour profiter de ce fruit abondant en ce début d'automne, qu'est le raisin.

Une chasse traditionnelle s'est élaborée autour de cet oiseau : **« La Passe ».**

En effet, en fin de journée, après avoir glané un grand nombre de grains juteux, ***«La Vendangeuse »*** regagne le bois afin d'y trouver un gîte favorable pour la nuit. C'est à la lisière du bois, dos à ce dernier et face à la plaine viticole que se postent les chasseurs. Le tir à la volée devient alors un exercice d'adresse, qui demande application et attention afin d'apercevoir ou plutôt de percevoir le sifflement bref et caractéristique, annonçant le passage d'un ***« Tourdre ».***

Cette pratique permet de former les jeunes chasseurs comme les moins jeunes, au tir à la volée avec un côté ludique fort apprécié.

Parfois une ligne de postes (emplacement camouflé derrière lequel se place chaque chasseur), provoque une salve bruyante à l'arrivée de chaque oiseau. Ainsi, les lignes du **Mas de Banal**, des **Sauzèdes** ou d'**Agonés** retentissent en fin d'après-midi de ces coups de fusils répétitifs.

Il faut tout de même signaler les désagréments parfois engendrés par cette activité, que sont les retombés de « plombs morts » inoffensifs sur les habitations d'**Enjouillac** ou de **Frigoulet** et, les tas d'étuis de cartouches vides abandonnés .

Mais, gageons que le maintien de cette tradition ne souffrira pas de négligences, tant pour les riverains que pour l'environnement.

Alors amis chasseurs n'oubliez pas de récupérer vos étuis vides lorsque vous irez à **« La Passe ».**

Christophe VIDAL .

C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL DE MONTOULIEU *le 6 juin 2003 à 21h*

Présents : Mmes LEONARD AM, THARAUL L., Mrs CAZALET E, LEBON C, APARISI H,
CLAUDE G, .PONS N. CHAFIOL G.
Absents : CORVEZ M, SEBASTIA M, COLLET ANTAHMATTEN AM

01/ Ouverture d'une ligne de crédit

Mr le maire présente les différentes propositions reçues des banques contactées pour comparaison: Crédit Agricole, Caisse d'Epargne, DEXIA, pour l'ouverture d'une ligne de crédit d'un montant de
cent mille euros (1000.000 €)
Après étude des propositions, et délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide d'ouvrir une ligne de crédit auprès de la caisse du Crédit Agricole au taux de T 4 M + 0.15 % pour une durée de une année renouvelable

02/ Réalisation d'un emprunt

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu des propositions de plusieurs établissements bancaires et les soumet à l'approbation du conseil.
Après délibération et à l'unanimité, le Conseil décide de réaliser deux emprunts auprès de la Caisse du Crédit Agricole :
-Pour les terrains Bazalgette :
Emprunt d'un montant de 80.000 € (quatre vingt mille) d'une durée de 15 ans au taux de 3.91 %
-Pour les travaux de réfection du réseau AEP de Valgrand au Mas Domergue
Emprunt de 20.000 € (vingt mille) d'une durée de 15 ans au taux de 3.91 %

03/ PLU: Bilan de la concertation avec la population

Monsieur le Maire, aidé des conseillers municipaux qui ont participé aux différentes rencontres, énumère l'ensemble de la concertation avec la population.
Les réponses en fonctions des possibilités sont faites au cas par cas dans ce compte rendu.

a) Etudes des différents courriers concernant le P.L.U :

1) Monsieur Fabien MAURIN, par courrier en date du 15 .09.2001, demande que les différents terrains situés au lieu dit LAS COUREGEAS (180, 183,184,1785,186,187,188 et 191 de la section D) soient constructibles.
Il ne peut être donné une suite favorable étant donné que cette zone est destinée à l'agriculture. D'autre part, elle est insuffisamment ou non desservie par les réseaux.
2) Monsieur et Madame FRUTOS Pierre-Louis**,** par courrier du 09.08.2001, demandent la constructibilité du terrain situé au lieu dit LA VIELLE parcelle 197, section A.
La future zone AU1V ne peut englober cette parcelle car la voirie communale qui jouxte n'est pas équipée en réseau public d'assainissement. L'extension de ce réseau nécessiterait une station de relevage à la charge la commune; d'autre part la Direction Départementale de la l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) souhaite qu'une zone naturelle sépare les zones constructibles des zones boisées.
3) Monsieur et Madame Louis AMANDIER**,** par différents courriers notamment celui du 12 mai 2003, sollicitent la constructibilité de leur parcelle référencée 259 section D Lieu dit " LES PRADINES".
Ce terrain qui était situé en zone II NA 3 de l'ancien document d'urbanisme, n'est pas desservie par l'assainissement collectif.
Vu l'arrêté préfectoral du 18 avril 2001 interdisant les rejets d'eau en milieu naturel des assainissements individuels et étant donné l'imperméabilité des sols de cette zone, elle sera classée AU2 dont urbanisable dans le futur après une révision du P.L.U lorsque un assainissement collectif desservira ce quartier de l'église.
4) Monsieur COMMEIRAS André par courrier du 18 /09/ 2002 pour les parcelles A 71 et A 339, où est situé le camping "Le Bosquet" demande de prévoir que les extensions mesurées sans changement de destination soient possibles; d'autre part, il souhaite que son fermier Monsieur AYMES Gilbert qui pâture la parcelle B 78 puisse réaliser un enclos muré pour ses taureaux de combat.
Les parcelles A 71, 339 et B 78 sur lesquelles est implanté le camping du Bosquet et l'élevage sont dans le périmètre de protection du Castellas. Afin de le respecter, cette zone sera sise en A3, dont le règlement interdira toute construction ou extension. De plus, la Parcelle B 78 est située dans le périmètre de protection du captage des trois Baumettes, défini par l'hydrogéologue Mr JOSEPH, qui mentionne dans son rapport l'interdiction des stabulations pour animaux, afin d'assurer la protection de ce périmètre.
Durant toute la période d'élaboration du P.L.U, la population a été informée de son évolution par différents Bulletins Municipaux "Le Thaurac" de juillet 2001, janvier 2002, juillet 2002 , janvier 2003 et par affichage des comptes rendu de réunions. Dans le Thaurac de Juillet 2002, les agriculteurs étaient invités à venir faire connaître leurs projets et besoins afin de voir s'ils pouvaient s'intégrer dans le nouveau document d'urbanisme. Pour cela, 4 permanences se sont tenues les 10 et 24 août 2002 de 09 heures à 10 heures et les 05 et 19 août 2002 de 15 heures à 17 heures.

b) Bilan de la rencontre individuelle avec les agriculteurs :

1) Monsieur et Madame GELY Christian souhaitent que la parcelle N°222, section D, reste constructible.
A la demande de l'I.N.A.O, les vignes classées A.O.C doivent rester en zone agricole lors du classement A.O.C, Monsieur GELY en avait été informé et avait choisi le classement de son vignoble.
2) Monsieur DAMAIS G.A.E.C, du Domaine de la Devèze a exposé son souhait de transformer son camping à la ferme en aire naturelle est pour cela demande une adaptation de la zone A1 autour de la Devèze, il propose aussi un site autour du "Mas de la Plaine" afin que

puisse évoluer son outil de production, Monsieur DAMAIS confirme cette entrevue par courrier du 1er juillet 2002.
Les demandes de Monsieur DAMAIS sont prises en considération et n'appellent pas de restriction particulière.
3) Monsieur BUSSAT G.A.E.C du Mas Domergue, demande une adaptation de la zone A1 autour du mas afin de faire évoluer de façon harmonieuse leur élevage.
La requête de l'intéressé, n'appelle pas de remarques particulières et peut être prises en compte.
1) Monsieur GELY Jean a un projet d'installation agricole en ovins extensifs sur sa propriété et demande la possibilité d'avoir une ZONE A1 au bas de son domaine afin d'y construire une bergerie.
Après discussion, la DDAF accepte le principe d'une enclave de la zone N en limite de la zone A afin que ce projet se réalise compte tenu de la nécessité de faire pâturer le massif du Thaurac afin de lutter contre les incendies.
2) Madame LAPOUSTERLE demande d'avoir un terrain sur son domaine où peuvent se réaliser les gîtes ruraux ainsi qu'un hangar pour le matériel agricole.
La DDAF a insisté sur l'importance que les activités touristiques ne dépassent pas l'activité agricole sur les exploitations. Pour répondre à cela, les gîtes ruraux sont limités à deux et les chambres d'hôtes à quatre par exploitation. D'autre part, les exploitations existantes doivent créer leur structure au plusprès des bâtiments déjà implantés

c) Particulier ayant pris rendez-vous en Mairie pour des demandes individuelles:

Monsieur COLLET Léon demande que les parcelles situées à La vielle 193, 194 195, Section A, soient constructibles.
La parcelle 193 section A , dans son intégralité ainsi que la partie non inondable de la parcelle 194 seront en zone AU1 et se raccorderont à leur frais par remontage au réseau d'assainissement sur la voie publique qui touche la parcelle. La partie restante de la parcelle 194 est en zone N OU A2 afin de créer une rupture avec la zone boisé.

IV) Réunion Publique

Dans le cadre de la concertation, une réunion publique a eu lieu le jeudi 22 mai 2003 à 18 heures dans la salle de la Mairie. Toute la population ainsi que les propriétaires ont été convoqués par courrier individuel, affichage et par parution dans le Midi Libre. Une quarantaine de personnes participaient à la réunion où Madame YVERNAULT, architecte paysagiste chargé de l'élaboration du P.L.U a présenté le projet accompagné des différents documents à savoir le rapport de présentation, le projet d'aménagement durable, le plan de zonage, les emplacements réservés et le règlement. Elle a expliqué les grandes orientations données par la Commune, à savoir, la confortation de l'activité agricole et touristique qui représente l'essentiel de l'économie ainsi que la protection de notre espace naturel qui est notre richesse. Ce P.L.U laisse donc peu de place à l'habitat qui est concentré autour de l'Eglise et du Hameau de la Vielle, dotés de l'assainissement public. La création de logements locatifs, afin de répondre aux besoins de la Commune a été aussi abordée lors de cette réunion.
Suite à cette présentation, le débat s'instaure, de nombreuses questions sont posées auxquelles la Municipalité et Madame l'architecte ont répondu :
Le Conseil Municipal note qu'il ressort de cette concertation que les habitants approuvent dans son ensemble les orientations mais n'est pas favorable à un développement important de la population. Une réunion du groupe de travail est prévue le 11 juin 2003 afin d'apporter les modifications qui résultent de cette concertation.
Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve ces modifications.

04/ Subventions 2003

Monsieur le maire demande aux conseillers de fixer le montant des subventions qui seront allouées cette année sur les crédits du compte 65748:

Association de sauvegarde de Montoulieu	300 €
Association gérontologique (montant à définir ultérieurement)	
Association Thaurac	1433 €
Rallye Math Collège	30 €
Comité des fêtes Montoulieu	3200 €
Lyre St Bauzille	60 €
Sou St Bauzille	450 €
Lou Publiaire	150 €
Ecole Omnisports Séranne	230 €
Tennis Club de Ganges	500 €
Association Doux Octobre	300 €
Ecole privée St Bauzille	150 €
Théâtre centre Social	150 €

Préparation saison estivale

Mr le Maire informe que monsieur TOULZA Max, maître nageur qui a assuré la surveillance de la piscine en 2002 assurera la saison 2003. Le conseil municipal décide de reconduire Monsieur TOULZA dans les mêmes conditions.
Mr LEBON organisera une réunion avec Mr OLIVA et Mr GHISALBERTI afin de mettre au point les derniers préparatifs pour l'été.
Mr le Maire informe que les travaux du clocher vont être interrompus pour les obligations de l'entreprise Cordabat et qu'ils reprendront (rejointement des pierres) en septembre
Mr le Maire informe des difficultés rencontrées pour l'élargissement du CD 108 qui va débuter fin juin. L'engagement a été pris par le conseil général et l'entreprise qu'en aucun cas la route ne serait interdite à la circulation et qu'aucun panneau aux carrefours de la Cadière et St Bauzille n'indiquerait une gêne pour la circulation. Le passage des caravanes et poids lourds sera toujours autorisé pour sauvegarder la saison touristique. En Août, les travaux seront arrêtés . Le goudronnage sera fait en septembre.
Il est abordé, dans le cadre du CD 108, le refus catégorique d'EDF et surtout France Telecom d'enfouir les réseaux qui longent la route .Le conseil municipal envisage de l'enfouir aux frais de la commune. Cela fera l'objet d'une délibération ultérieure. L'ensemble du conseil Municipal regrette le désengagement de ces organismes ainsi que le s restrictions budgétaires du conseil général qui obligent la commune à participer aux travaux .

06/ Questions diverses

Madame THARAUD fait un

résumé de la réunion avec l'Office Public d'Habitat de l'Hérault en présence de Mr Rigaud où a été exposé le projet de logements de la commune. L'OPAC nous a informés sur sa façon de procéder sachant que le seul but est de satisfaire aux carences en logement sur la commune
Après un long débat, le conseil municipal trouve intéressant les propositions de l'OPAC et se prononcera sur une suite à donner lors d'un prochain conseil après avoir rencontré le directeur du service Habitat de la DDE
Mr le Maire informe que la DDE finalise le projet de réfection des chemins suite aux dégâts d'orages de septembre 2002. Le montant des aides est de 80 % mais tout ne pourra pas être réalisé. Pour ces motifs, le conseil décide de faire réaliser à l'employé d e mairie le mur de protection de l'épandage de l'Eglise.
Mr le Maire informe que la boucle du bois de Monnier va être proposée afin d'être inscrite dans le réseau de randonnées de l'Hérault. Une visite aura lieu le Vendredi 20 Juin.
Le Conseil approuve cette démarche et délègue Monsieur LEBON pour s'occuper de ce dossier.
Thaurac : Mme LEONARD propose que le journal Thaurac paraisse début Juillet.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23 H 55

C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL DE MONTOULIEU *le 4 juillet 2003 à 21h*

Présents : M. CHAFIOL GUILHEM, Mme LEONARD Anne Marie, MM LEBON Cédric, CAZALET Eric, APARISI Hubert, CLAUDE Gérard, PONS Nicolas,Mlles SEBASTIA Marjorie,
THARAUD Laurence.
Absents : Mme ANTAHMATTEN Anne-Marie et Mr CORVEZ MICHEL;

01/ Conventions concernant l'aménagement du C.D 108 avec le Département :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention d'entretien et celle de concours financier qu'il a reçu du Conseil Général de l'Hérault concernant l'aménagement le C.D 108 dans la traverse de la Commune de Montoulieu. Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.
LE CONSEIL MUNICIPAL : Ouïe l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,
CONSIDERANT que la Mairie a déjà beaucoup investi pour l'aménagement du C.D 108, invite Monsieur le Maire à négocier les conventions avec une participation d'un montant maximum de 7 622 €uros pour la Commune. Et autorise Monsieur le Maire à signer ces deux conventions après tentative de négociation à la baisse.

02/ Vote du Compte de Gestion 2002

LE CONSEIL MUNICIPAL EN CE QUI CONCERNE LE BUDGET PRINCIPAL COMMUNE
- Après s'être fait présenter les Budgets Primitifs et supplémentaires de L'exercice 2002 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné par les états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer, l'état des restes à payer.
- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2002,
- Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au Bilan de l'exercice 2002, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à touts les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.
1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2002 y compris celles relatives à la journée complémentaire.
2) Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2002 en ce qui concerne les différentes sections
budgétaires,
3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
DECLARE à l'unanimité que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2002 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

03/ délibération arrêtant le projet de Plan Local d'urbanisme :

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 123.9 et R 123.18,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 avril 1993 approuvant le P.O.S,
Vu la délibération en date du 11 mai 2001 prescrivant la révision du P.L.U,Vu la délibération en date du 06 juin 2003 tirant le bilan de la concertation,Entendu l'exposé du Maire, Vu le projet de P.L.U révisé, et notamment le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable, le règlement, les documents graphiques et les annexes. Monsieur le Maire propose au conseil Municipal d'arrêter le projet de P.L.U révisé
LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité,
Arrête le projet de P.L.U révisé, tel qu'il est annexé à la présente.
Précise que le projet de P.L.U révisé sera soumis pour avis :
à l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration du P.L.U
sur leur demande, aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés.
La présente délibération sera affichée pendant 1 mois à la Mairie.
La présente délibération accompagnée de 2 exemplaires du dossier de P.L.U révisé, sera transmise au Préfet.

04/ Création d'un poste d'agent d'entretien :

Monsieur CAZALET Eric précise les conditions d'emploi et informe

le Conseil Municipal qu'il est possible de prolonger le contrat d'une période d'un an.
LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité,
ACCEPTE de prolonger le contrat CEC d'un an de Monsieur LE GUILLOU Christophe.
- ETUDIERA les conditions pour pérenniser l'emploi de la personne précitée.
- DECIDE de ne pas créer de poste d'agent d'entretien pour cette année.

05/ Projet de logements sociaux :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que cinq réunions sur le projet de logements sociaux se sont tenues avec Hérault Habitat, E.D.I, les services construction de la D.D.E et le CAUE permettant au Conseil Municipal de voir les possibilités et la marche à suivre afin de réaliser le projet de logement aidé ainsi que l'aménagement de l'ensemble du terrain.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité,
DECIDE
- de travailler avec le CAUE et la D.D.E afin de définir un aménagement d'ensemble sur la parcelle acquise. A l'issue de ce travail, une esquisse d'aménagement sur plusieurs années avec un cahier des charges pour les logements sera définies;
de confier à Hérault Habitat la réalisation de sept logements aidés.
AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour ces opérations.

06/ Projet d'acquisition foncière :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir l'acquisition des bois du Massif du Thaurac. Cette zone naturelle de plusieurs centaines d'hectares s'étend sur cinq communes. La partie sur la commune de Montoulieu et de plusieurs centaines d'hectares dont deux déjà propriété communale, où se trouve le château du Castellas, site en cours de classement et d'un projet d'aménagement pour ouverture au public.
Au regard de l'impact environnemental de l'intérêt faunistique, floristique et de l'impact historique de ce massif, cette zone est dans sa majorité classée boisée.
Afin de préserver ces espaces, d'en permettre l'accès à tous et d'y maintenir ses traditions, il convient que la Commune puisse acquérir en priorité ces bois. Une action intercommunale va être entreprise avec la commune de St Bauzille de Putois et les éventuelles autres communes qui le souhaitent afin de créer une structure qui gérera l'ensemble du massif de Monnier et de Thaurac.
LE CONSEIL MUNICIPAL
Ouïe l'exposé du Maire et après en avoir délibéré
APPROUVE à l'unanimité le projet,
JUGE d'intérêt communal d'acquérir les bois du Massif de Thaurac qui a pour limite les communes de Saint Bauzille de Putois, Laroque, Moulès et Baucels, La Cadière et la zone boisée de Montoulieu.
APPROUVE à l'unanimité la démarche de mener une action intercommunale pour la gestion de cet espace à protéger.

07/ Questions Diverses :

Mademoiselle THARAUD Laurence propose de faire venir au théâtre de verdure un groupe durant le mois d'août. Le Conseil Municipal est intéressé pour une animation mais pense qu'il serait plus sage d'attendre l'année prochaine afin d'organiser cette soirée dans les meilleures conditions.
Madame LEONARD Anne-Marie rappelle que le 25 juillet prochain l'association les créateurs de rêves organisent une soirée au théâtre de verdure et demande quelques services à la Mairie (prêt de matériel). Le Conseil Municipal accepte de collaborer çà cette soirée.
Monsieur LEBON Cédric Parle du Thaurac et de la nécessité de savoir quels articles paraîtront et quels seront leurs auteurs.

C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL DE St BAUZILLE DE PUTOIS *le 26 juin 2003 à 21h*

Présents : Mmes AFFRE F ; ALLEGRE M ; MARTIAL V. LAMOUROUX C.
MM. CARLUY R ; ISSERT M ; CICUT G ; BRESSON J ; ALLE O ; MISSONNIER R ; OLIVIER D ;MARIN N ; REBOUL F ; REY B.
Absents : TONADRE M (procuration à J. BRESSON)

I DELIMITATION DES ZONES FONCIERES AYANT UN INTERET COMMUNAL

Le maire expose qu'il est nécessaire de prévoir les zones foncières que la Commune a intérêt d'acquérir compte tenu de leur impact environnemental, de l'intérêt faunistique et floristique qu'elles représentent. Deux zones sont concernées, le Bois de MONNIER et le Massif de THAURAC.
Une action intercommunale a déjà commencé pour le Bois de MONNIER afin de préserver cet espace, d'en permettre l'accès à tous et d'y maintenir les traditions.
La même action doit être menée pour le massif du **Thaurac** avec les communes concernées.
Cette réflexion sur les deux massifs, pourra être menée au sein d'une structure intercommunale (SIVU) qui gérera l'ensemble des massifs.
Le Conseil, à l'unanimité, approuve le projet, juge d'intérêt communal d'acquérir les parcelles les plus significatives des massifs du Bois de MONNIER et du THAURAC et approuve la démarche de mener une action intercommunale pour la gestion, la protection et la mise en valeur de ces espaces.

II DECISIONS MODIFICATIVES – VIREMENTS DE CREDITS

- Budget Commune : monsieur le Maire expose que les devis présentés par les entreprises pour la réhabilitation de la décharge et des travaux de rénovation de l'église sont supérieurs aux prévisions. Les crédits prévus pour

ce programme s'avèrent donc insuffisants. Il convient d'effectuer une modification au Budget Primitif comme suit :

Section d'Investissement :

* Dépenses : Opération réhabilitation décharge
C/2313 : + 23 500 €
Opération Restauration église
C/ 2313 : + 6 000 €

* Recettes :
opération restauration église
C/13 : + 6000 €
Opération réhabilitation décharge
C/16 : + 23 500 €

- Budget Eau Assainissement :

Décision modificative :
L'inscription du FCTVA à la section Investissement n'a pas été retenue par la Préfecture dans sa totalité. Il convient donc de modifier les recettes afin que le budget reste équilibré. L'équilibre ne pouvant se faire que par un emprunt.
Le Maire propose donc la modification suivante :
Section Investissement :
* Recettes :
C/021 : virement de la section fonctionnement : - 6 392 €
C/ 10 222 : FCTVA : - 71 078 €
C/16 EMPRUNT : + 77 460 €
TOTA 0€

- Virements de crédits :

Les crédits prévus à certains articles de la section de fonctionnement étant insuffisants, il convient d'effectuer les virements de crédits suivants :
C/673 : - 7 400 C/654 : + 7 400
C/023 : - 6 382 C/681 : + 6 382
TOTAL : - 13 782
TOTAL : + 13 782
Le Conseil, à l'unanimité, approuve ces opérations.

III VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

Une discussion s'est instaurée depuis plusieurs mois sur le devenir de deux immeubles qui font partie du domaine privé de la commune et sur le réaménagement de la mairie qui n'offre plus actuellement des conditions d'accueil pour le public et de travail satisfaisantes.
Trois solutions sont envisagées :
1) récupération de l'appartement inoccupé par la poste en vue d' un agrandissement des locaux actuels de la mairie.
2) installation de la mairie dans l'ancienne école, après travaux.
3) acquisition de la "Maison COUZIN" et réalisation d'un bâtiment à usage mixte : administratif pour le service de la mairie et l'installation de locaux associatifs.
Des études et expertises vont être demandées afin de connaître la solution la plus intéressante pour la Commune.
Selon la décision qui sera arrêtée, la vente des biens immobiliers deviendra nécessaire pour assurer le financement de l'opération.
Le conseil décide de voter un accord de principe pour la vente en cas de besoins et les conditions de cette vente seront arrêtées au moment opportun.

IV DESIGNATION D'UN CONSEILLER DEFENSE

Le gouvernement a décidé de lancer au mois de mai 2003 un projet pilote instituant des réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté dans le cadre des premières rencontres nationales de défense. Ces réservistes devront s'appuyer au niveau local sur le réseau des élus municipaux chargés des questions de défense. Il est donc souhaitable que soit instaurée au sein de chaque conseil une fonction nouvelle de conseiller municipal en charge des questions de défense. Le conseil, à l'unanimité, désigne Frantz REBOUL comme conseiller municipal chargé délégué à la défense.

V EMPLOI

1) création d'un poste de brigadier Chef Principal :

Monsieur le Maire propose la création d'un poste de Brigadier Chef principal afin de faire bénéficier le brigadier chef d'un avancement, compte tenu de son ancienneté.

2) Modification de poste :

Afin de simplifier la situation administrative de l'Adjoint administratif et permettre son adhésion à la CNRACL, le maire propose de passer le poste de 26 heures à 28 heures.
Ces deux propositions sont acceptées à l'unanimité.

VI DECLASSEMENT ROUTES DEPARTEMENTALES

Par délibération en date du 15/09/2001 le Conseil Municipal avait demandé le déclassement de la RD 108 (Grand'rue) et son intégration dans la voirie communale. Ce transfert de domanialité est accepté par le Conseil Général qui se chargera d'organiser les modalités de l'enquête publique. La remise en état préalable sera financée par le Conseil Général avec le versement d'un fond de concours de 180 000 €.
Le Conseil, à l'unanimité, accepte ces conditions.

VII DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Par délibération du 29 mai 2001, le Conseil Municipal a donné délégation au maire pour prendre les décisions prévues à l'article L 2122 22 du Centre de Gestion des Collectivités Territoriales.
L'alinéa 16 de cet article prévoit que le maire peut intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le Conseil Municipal. Il convient de donner délégation générale au maire dans tous les cas où la commune doit agir en justice ou se défendre.
Le conseil, à l'unanimité, décide de donner cette délégation générale au maire.

VII SUBVENTIONS

Une subvention de cinq cents euros est attribuée à l'association "Free Style" pour l'organisation de la Fête Nationale du Vélo et le Challenge international de VTT sécurité routière.
Une subvention de cent cinquante deux euros est attribuée à l'association "Entr'aide du Thaurac" pour son aide humanitaire.
Ces deux subventions seront prélevées sur la ligne "divers" de l'enveloppe globale des subventions votées en mars 2003.

VIII CENTRE AERE DE GANGES

Comme chaque année, la mairie de Ganges demande une participation financière pour les enfants de Saint Bauzille de Putois qui fréquentent le centre aéré.
Le Conseil à l'unanimité, renouvelle la participation à 6.10 € par jour et par enfant.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 21 heures.

C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL DE St BAUZILLE DE PUTOIS *le 18 septembre 2003 à 21h*

Présents : Mmes AFFRE F ; ALLEGRE M ; TONADRE M. MM. CARLUY R ; ISSERT M ; CICUT G ; BRESSON J ; ALLE O ;.... MISSONNIER R ; MARIN N ; REBOUL F ; REY B.
Absents : LAMOUROUX (procuration à BRESSON J) MARTIAL V (procuration à ISSERT M)
OLIVIER D.

I EXTENSION DU PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des demandes d'adhésion à la communauté de communes formulées par les communes de Sumène, Saint Julien de la Nef, St Roman de Codières et St Martial et de l'accord donné par le Conseil de Communauté par délibération du 3 septembre 2003.
Il convient maintenant que chaque conseil municipal membre de la communauté de communes approuve cette décision.
Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte l'adhésion des communes précitées à la Communauté de Communes à compter du 1er janvier 2004.

II EXTENSION DES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'adhésion de la Commune de Sumène à la Communauté de Communes permet la dissolution du SIICTOM de la Région de Ganges et le transfert de la compétence "élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés " à la Communauté de Communes.
Ce transfert a été accepté par le Conseil de Communauté par délibération en date du 3 septembre 2003.
Il convient maintenant que chaque conseil municipal membre de la communauté de communes approuve cette décision.
Le conseil, à l'unanimité, accepte que la communauté de communes étende ses compétences à "élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés" à compter du 1er janvier 2004.

III TRAVAUX A LA PLANTADE :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un appel d'offres avait été lancé pour les travaux d'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement à la Plantade.
L'ouverture des plis a eu lieu le 10 juillet dernier.
Trois entreprises seulement ont répondu ; trois autres se sont excusées pour raison de surcharge du bureau d'étude.
La consultation a donné les résultats suivants

- entreprise CAVALIER : 123 831.79 € HT
- entreprise SOGEA..: 190 575 € HT
- entreprise EUROVIA : 132 337 € HT

Le montant total de l'opération est estimé par le maître d'œuvre à
94 126.50 € HT.

Toutes ces offres dépassant largement le montant estimé, la commission d'appel d'offres a décidé de déclarer l'appel d'offres infructueux.
Monsieur le Maire demande au Conseil d'approuver cette décision.
Le Conseil, à l'unanimité, déclare l'appel d'offres pour les travaux d'extension des réseaux de la Plantade infructueux.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 15.

C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL D'AGONES *le 30 septembre 2003 à 18h30*

Présents : J. CAUSSE, M. MARTIAL, A. BERTRAND E. PETRIS, Ph. LAMOUROUX P. TRICOU, Mme M.C. ESPARCEL, M.J. CAIZERGUES
Absents et excusés : Mme GRANIER Suzanne, (pouvoir à Mr Causse), Mme POISSON, (pouvoir à M. PETRIS) M. E. BOURGET (pouvoir à Mme Esparcel),)
Mme ESPARCEL est nommée secrétaire de séance

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGEOISES

Extension du périmètre de la communauté de communes

Vu les dispositions du Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-18
Vu les dispositions de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale.
Vu les statuts de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises
Vu les demandes formulées par les communes de
Sumène : délibération en date du 15 mai 2003
St Julien de la Nef : délibération en date du 13 mai 2003
St Roman de Codières, délibération en date du 22 juin 2003
St Martial : délibération en date du 11 juillet 2003
Vu la délibération du Conseil de communauté en date du 3 septembre 2003 acceptant ces adhésions
Considérant l'intérêt pour la Communauté de Communes de s'associer à de nouvelles communes proches
Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'adhésion des quatre communes précitées à la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises à compter du 1er JANVIER 2004.
La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet ainsi qu'à Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises.

Extension des compétences de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises

Vu les dispositions du Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-18
Vu les dispositions de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale.
Vu les statuts de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises
Vu la délibération du Conseil de communauté en date du 3 septembre 2003 relative à l'extension de ses compétences
Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte que la compétence supplémentaire suivante soit adoptée par la Communauté de communes à compter du 1er janvier 2004 :
« élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés ».
La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet ainsi qu'à Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises.

Institution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Vu les dispositions du Code Général des collectivités territoriales
Vu les dispositions de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale.
Vu l'extension des compétences de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises à l'élimination et à la valorisation des déchets des ménages et assimilés,
Vu l'extension géographique de la Communauté de Communes aux communes de Sumène, St Julien de la Nef, St Roman de Codières et St Martial
Vu la délibération du Conseil de communauté en date du 3 septembre 2003, instituant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur son territoire à compter du 1er janvier 2004
Le Conseil municipal à l'unanimité, accepte la création de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur le territoire de la Communauté, à compter du 1er janvier 2004.
La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet ainsi qu'à Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises.

Association de Coordination Gérontologique

La commune ayant adhéré à l'association, il convient de lui verser une participation sur la base du 0.69 euro par habitant. Cette somme est prévue au budget primitif au chapitre 6281, mais n'a pas fait l'objet d'une attribution nominative. Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le versement de cette participation à l'Association de Coordination Gérontologique « Trait d'Union » payable au titre du compte 65748.

Echange GAY-VERDIER/ COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle que, pour permettre l'élargissement du chemin de Valrac, des tractations ont été effectuées avec Mme GAY Marie ep. VERDIER.
Sur la parcelle B 323, appartenant à Mme GAY-VERDIER, la commune se porte acquéreur d'une superficie de 6 centiares (permettant l'agrandissement du tournant chemin de Valrac/chemin de service). En échange, la commune cède à Mme GAY-VERDIER une superficie de 21 ca, issue du chemin communal de Valrac, au droit de la maison qu'elle possède en bordure dudit chemin. S'agissant d'un chemin communal, il est nécessaire de procéder au déclassement de cette parcelle.
Le Conseil Municipal
Décide de déclasser une parcelle de 21 ca, issue du chemin commual de Valrac, suivant les plans établis par la SCP ROUBEIX-BOTTRAUD-BARBAROUX
Accepte l'échange de cette parcelle avec celle issue de la propriété de Mme GAY-VERDIER pour une superficie de 6 ca.
Décide de procéder à une enquête publique, conjointement avec la cession consentie au profit de l'indivision DURAND-CICUT.
Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la menée de cette enquête, et à signer tous les documents afférents aux cessions des différents biens en cause.
Monsieur le Maire propose M. AUGLAND comme commissaire enquêteur. Le Conseil Municipal donne son accord.

Echange Commune/Zilvelli

Monsieur le Maire rappelle que, pour permettre une meilleure circulation dans le village, une proposition a été faite à Monsieur ZILVELLI Nicolas, propriétaire de la parcelle A.53, alors que la commune est toujours propriétaire de la parcelle A 54 enclavée dans la propriété de M. ZILVELLI.
Monsieur ZILVELLI est disposé à procéder à l'échange d'un bout situé au sud de la parcelle A53 contre la parcelle A54. Les frais de bornage occasionnés seraient à la charge de la commune.
Le conseil Municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire à engager les démarches et à signer les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Dia

Monsieur le Maire fait état des déclarations d'intention d'aliéner concernant une tractation entre Mme PRUNET née PINTARD Noëlle et Mme FOURCAND à Valrac. Le Conseil Municipal ne préempte pas.

Critérium des Cévennes :

Lors des épreuves du Critérium des Cévennes les 14.15 et 16 novembre, la commune sera traversée par les concurrents. Le conseil Municipal n'a pas d'objection.

Ecoulement de la cour

Monsieur le Maire rappelle que l'écoulement de la cour, devant le garage, est défectueux. Il convient de placer un tuyau afin de permettre la libre circulation des eaux de ruissellement vers l'extérieur. Le conseil municipal donne son accord.

Travaux parking

Monsieur le Maire rappelle que nous avons des crédits du Conseil Général au titre de l'entretien du Patrimoine à utiliser. Il propose de les utiliser pour réaliser un parking communal sur la parcelle B 41,

récemment acquise, située sous la place de l'Eglise. Le Conseil Municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire à engager les consultations nécessaires pour la réalisation de ces travaux.
M. Martial attire l'attention sur la présence d'oliviers qu'il serait bon de conserver.

Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Monsieur le Maire fait état du rapport reçu de la DDA concernant le service de distribution de l'eau. Le Conseil Municipal adopte le rapport tel que présenté.
Quelques un des membres du Conseil demande des explications sur l'excédent de chlore constaté à certains moments de l'année. Monsieur le Maire explique qu'un panne du système de chloration a entrainé un dysfonctionnement, rapidement jugulé par le fermier prestataire.
A ce sujet, il est demandé que la SAUR prévienne les riverains par affichage sur le terrain, lorsqu'elle effectue des travaux comme la purge du bassin, afin que les utilisateurs du réseau ne s'inquiètent pas inutilement.

Projet de réfection du presbytère

Devant le manque de crédits pour ce projet, le conseil municipal envisage une nouvelle piste de recherche.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

De l'amour au bonheur. Livre de chevet. Pour lui et pour elle.

Guy RUOTTE

Le jour de votre mariage, ne faites pas la mauvaise prière. Ne dites pas "Mon Dieu faites que je sois heureux". mais "Aidez-moi à la rendre heureuse".

L'amour n'est pas un acte, c'est un sentiment.

L'amour comme bonheur se mérite et se gagne.

Le plus beau titre de film est :
"Et la tendresse, bordel !".

La plus belle chanson d'amour :
"Ne me quitte pas".

Et beaucoup plus tard :
Bavardage
Badinage
et marivaudage
sont l'apanage
du troisième âge.

Une caresse ou une petite bise en passant, n'ont jamais fait de mal à personne.

Passé un certain âge, faire un compliment à une dame n'est pas draguer, mais lui rendre hommage. Rester galant et attentionné.

"DE QUE QU'ARRIBA, VIVA D'O VEIRE"

Jean François ISSERT

Expression occitane, désormais reconnue,
Exprimant à la fois, l'inquiétude et l'espoir,
Dite pour conjurer d'un malheur la venue,
Tout en espérant bien être là pour le voir.

En soulignant ce trait, dont mon oncle est l'auteur,
Je voudrais, comme lui, au-delà de mes jours,
Formuler le désir d'un avenir meilleur,
Tout empreint de gaieté, de bonheur et d'amour.

Comme toi, cher Henri*, qui nous montra la voie,
J'aimerais, optimiste en songeant à demain,
Transmettre à la jeunesse, en lui tendant la main,
Ce message mêlé d'inquiétude et de foi.

Quels que soient les malheurs que demain nous réserve,
Si noir que l'horizon au lointain se profile,
Pourvu que nous puissions jouir du temps qui file,
Oublions nos angoisses, retrouvons notre verve.

Désormais, parvenu aux trois quarts du chemin,
Détaché du passé, curieux de l'avenir,
j'ai hâte à le connaître et à le voir venir.
J'aimerais qu'aujourd'hui précède bien demain,

Pour pouvoir, dans le ciel, contempler les étoiles,
Observer, m'informer et commenter les faits,
Réciter des vers, admirer une toile,
Voir la réalité concrétiser mes souhaits.

Alors, je m'écrierais, mon oncle, comme toi :
"Viva d'o veire", à Saint Bauzille de Putois !

**Henri RICHARD, oncle de Jean François ISSERT*

Don du Sang ♥

Une collecte de sang aura lieu le lundi 3 novembre de 15h30 à 19h30 à la mairie de St Bauzille de Putois

Venez très nombreux

Calendrier des lotos saison 2003/2004

Réservations connues à ce jour

Dimanche 23 novembre 2003	***Méga loto du comité des fêtes***
Dimanche 30 novembre 2003	***Loto du club "Biscan Pas"***
Dimanche 7 décembre 2003	***Loto du Foyer rural***
Dimanche 21 décembre 2003	***Loto du Sou des écoles Laïques***
Jeudi 25 décembre 2003	***Loto de l'Etoile sportive***
Dimanche 28 décembre 2003	***Méga loto du comité des fêtes***
Jeudi 1 janvier 2004	***Loto de la Pétanque***
Dimanche 18 janvier 2004	***Loto des chasseurs***
Dimanche 25 janvier 2004	***Loto de l'école Omnisports***

Autres manifestations

Vendredi 21 novembre 2003 ***Après midi récréative organisée par le club "Biscan Pas" : Chansons de Luis Mariano et danses folkloriques***

Dimanche 11 janvier 2004 ***Championnat départemental d'échec***

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	M	O	R	I	L	L	E	S
B	A	N	A	L	Y	S	A	I
C	R	E	S	E	R	V	E	S
D	C	R	A	■	E	■	■	M
E	A	E	D	E	■	U	N	I
F	S	U	E	U	R	S	■	Q
G	S	X	■	R	E	N	D	U
H	I	■	D	E	■	E	R	E
I	N	U	S	■	Z	E	U	S

SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE DE GARDE DIM. ET JOURS FERIES 4ème TRIMESTRE 2003 Cantons Ganges Sumène

samedi 01 novembre	DR TEHIO	04.67.73.81.32.
	PH VALAT	04.67.73.84.15.
dimanche 02 novembre	DR TEHIO	04.67.73.81.32.
	PH BOURREL	04.67.73.84.12.
dimanche 09 novembre	DR MONNEY	04.67.81.32.84.
	PH VALAT	04.67.73.84.15.
mardi 11 novembre	DR DUCROS	04.60.73.83.31.
	PH BRUN	04.67.73.70.05.
dimanche 16 novembre	DR MORAGUES	04.67.81.31.34.
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60.
dimanche 23 novembre	DR RENAUD	04.67.73.85.52.
	PH BRUN	04.67.73.70.05.
dimanche 30 novembre	DR TEHIO	04.67.73.81.32.
	PH BANIOL	04.67.73.80.20.
dimanche 07 décembre	DR DUCROS	04.60.73.83.31.
	PH BOURREL	04.67.73.84.12.
dimanche 14 décembre	DR SEGALA	04.67.73.91.83.
	PH VALAT	04.67.73.84.15.
dimanche 21 décembre	DR DUPONT	04.67.73.87.95.
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60.
jeudi 25 décembre	DR RENAUD	04.67.73.85.52.
	PH BANIOL	04.67.73.80.20.
dimanche 28 décembre	DR LAVESQUE	04.67.73.66.73.
	PH BRUN	04.67.73.70.05.
jeudi 01 janvier 2004	DR LAVESQUE	04.67.73.66.73.
	PH BOURREL	04.67.73.84.12.
dimanche 04 janvier	PH BANIOL	04.67.73.80.20.

Le Médecin de Garde le Dim. assure le service du Samedi 12h au Lundi 8h
La Semaine qui suit, il assure les urgences de nuit de 20h à 8h en cas d'absence du médecin traitant.
La Pharmacie de Garde le Dim. assure le service du Samedi 19h au Lundi 9h.

E T A T C I V I L

Agonés ❶ - St Bauzille ❷ - Montoulieu ❸

NAISSANCES

❷ DUSFOUR Paul
❷ EL OUARDI Marouan
❷ METGE Jules

MARIAGES

❷ ROUX Romain et LAMIC Laetitia
❷ CUENCA Anthony et GOURARI Haouaria
❷ NAVARRO-FERNANDEZ Thierry et SAFONOVA Jourievna

DECES

❷ CHABERT Lucie Vve PALAHI	le 22/03/2003
❷ BRUN Ludovic	le 29/07/2003
❷ MARTIAL Joseph	le 05/08/2003
❷ GARCIA Richard	le 07/07/2003

Etoile sportive.

Frantz REBOUL

C'est avec tristesse que dirigeants et joueurs ont appris le décès du jeune frère de Gilbert GARCIA, secrétaire adjoint et oncle de Fabien GARCIA, joueur de 13 ans. Ils s'inclinent devant cette tombe prématurément ouverte et adressent à tous deux ainsi qu'à la famille leurs condoléances attristées.

Notre jeunesse : Johnny HALLYDAY.

Fabien BOUVIE

C'était le 19 juillet dernier, sous le soleil de plomb, nous avons pris la route pour Nice via le stade Charles EHRMAN pour voir et écouter l'idole de notre jeunesse : Johnny Hallyday.
Arrivés sur place vers 19 heures 30 nous avons dû patienter par une chaleur caniculaire jusqu'à 21 heures. Le spectacle a débuté par la présentation de Yannick NOHA sur des rythmes entraînants et festifs dont il détient le secret et qui ont fortement contribué à "chauffer" la foule venue pour le "king" du Rock And Roll Français. Enfin vers 22 heures, la star, tel un extraterrestre, apparaissait à 20 mètres du sol juchée sur une nacelle, lunettes noires, le visage d'acier, enveloppée d'une cape et tout de noir vêtue. Musique et ovations du public accompagnaient l'idole venu des cieux. La magie opérait. 40.000 spectateurs debouts vibraient au rythme des chansons, du "Pénitenciers" à "Allumez le feu" ou "Marie", les fans étaient à l'unisson. Le spectacle était féerique. Les jeux de lumière, écrans géants, feux d'artifices, flammes en tous genres, orchestre philharmonique donnaient une dimension supplémentaire à la fabuleuse prestation de M. Johnny HALLYDAY. Quel talent ! Quelle voix ! Quelle présence !
La fin du spectacle approche. Johnny est rappelé 2 fois, 3 fois par un public électrisé. Il a rempli son contrat en nous donnant sa voix, son coeur, ses tripes et sous les acclamations et les cris de rappel, il disparaît lentement dans les entrailles de la scène.
Nous sommes sonnés de tant d'émotions et de souvenirs qui ont ressurgi. Le stade se vide, une marée humaine envahit les rues de Nice. La police est dépassée, aucun taxi ne peut accéder au quartier bondé de monde. Nous attendons une des multiples navettes prévues pour évacuer la foule agglutinée. Nous voyons passer l'idole entourée de motards de la Police Nationale à l'instar d'un chef d'état. Plus tard un taxi nous ramène à l'hôtel.
Merci M. Johnny HALLYDAY pour cette fabuleuse soirée. Du haut de vos 60 printemps vous prouvez que vous restez l'idole des jeunes de "15 à 75 ans".

On a tous quelque chose de Johnny, II

Christian LECAM

D'abord la bonne nouvelle, l'idole sera à Montpellier pour un concert en novembre et je conseille à tous quelques heures de pur bonheur musical. Pour ma part, je n'ai jamais vu Johnny sur scène, cette fois, c'est décidé j'y vais, avec je l'espère quelques fans de St Bauzille, ça va être sympa et très chaud, j'en suis sûr ! Son concert à la Tour Eiffel était fabuleux à la télé. Johnny s'est entouré d'excellents musiciens dont Robin LEMESURIER qui a tourné avec Rod STEWART (rien que ça) pendant plus de 13 ans, Robin est actuellement l'un des plus grands guitaristes du monde, et ça n'est pas passé inaperçu aux yeux de notre grand Johnny. Je n'entrerais pas plus loin dans le détail concernant telle ou telle chanson de peur d'entrer dans un discours de spécialiste de Rock And Roll, élitiste et pas vraiment intéressant, à mon avis pour la majorité de nos lecteurs, seule l'anecdote a pour moi de l'importance. Notre petit journal n'a pour but que d'amuser les lecteurs et les informer sur le passé de notre village, les activités locales et les infos concernant la vie sociale de notre commune. Divertir et informer pourrait être la devise du Publiaïre. A propos d'anecdote en voici une autre qui est l'histoire de la chanson "Le Pénitencier", le gros tube de notre Johnny National, que beaucoup de gens attribuent en tant qu'auteur de ce succès. Cette chanson a été chantée avant lui par un groupe Anglais "Les Animals" qui avait eux-mêmes "chipé" ce morceau dans une anthologie du Blues Américain, elle fut chantée aussi par un certain Bob DYLAN en 1962, puis, par plein d'autres artistes. D'autre part dans la version original "The House of the Rising Sun", l'action ne se passe pas dans un pénitencier, mais à la sortie d'un bordel en Louisiane au lever du jour...
En fait cette chanson aurait été composée par un illustre inconnu dans un pénitencier du Sud des Etats-Unis, individu qui décéda en prison sans laisser de trace. La chanson fut reprise par l'un de ses codétenus et, vous connaissez la suite. Bien sûr, la version de Johnny est un pur chef d'oeuvre. En espérant retrouver un bon nombre de St Bauzillois aux concerts de Johnny en novembre. Je vous dit à bientôt pour une autre rubrique musicale, si vous avez des suggestions d'articles, contactez moi, ce sera avec plaisir, et sachez que "Lo Publiaïre" est ouvert à TOUS, alors, préparez vos articles...